L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 70 No 49 Saint-Boniface, le vendredi 30 mars 1984



Des élèves de Yvette Dion (école Lavallée). L'ordinateur permet trois types de travaux.

Le défi informatique

Saint-Lazare. Novembre 1989. Le laboratoire de chimie de l'école ne permet pas de réaliser une expérience très imposante. Sans hésitation, le prof s'installe à l'ordinateur et consulte la banque de données, qui indique que l'expérience est disponible sur audio-visuel. Tout naturellement, les cinq élèves de la 11e année se regroupent autour du terminal. L'expérience apparaît sur l'écran. La classe de chimie continue.

Il y a quelques années encore, ce coup d'oeil futuriste aurait sonné totalement invraisemblable. Faute d'étudiants, les gens de Saint-Lazare se sont résignés à envoyer leurs enfants à Birtle, ou ailleurs, après la 9e année.

Mais l'ordinateur a ouvert de nouveaux horizons, un tout nouvel espoir pour l'avenir de l'éducation française au Manitoba, aux prises avec des effectifs réduits et donc, des options de cours limitées.

En effet, comme l'ordinateur permet un enseignement personnalisé, fini le problème des trop petites classes, du manque d'options de cours. À condition bien sûr que l'ordinateur de l'école soit relié à un gros ordinateur qui contient les programmes sophistiqués. Autrement dit, que l'école soit intégrée à un **réseau informatique**.

Techniquement, la mise sur pied d'un tel réseau est possible. Politiquement, c'est une autre paire de manches.

Lors de l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains en février, les élus présents ont accueilli avec intérêt le rapport "Un réseau informatique pour les écoles secondaires françaises et d'immersion du Manitoba". Ce rapport, préparé par un groupe d'experts à leur demande, propose une série de recommandations pour la création d'un réseau d'informatique.

Essentiellement, les spécialistes suggèrent qu'un projet pilote d'une durée de 12 mois impliquant 4 écoles secondaires (2 françaises; 2 immersion) soit mis sur pied le plus rapidement possible.

Suite à la page 4

Acidulées

■ Bien que déjà des centaines de lacs soient morts en Ontario, la menace des pluies acides n'est malheureusement pas encore assez prise au sérieux au pays.

Critique

■ Dans les pages culturelles, quatre critiques sur des événements artistiques.

Michel Monnin au Banc de la reine

■ Finies les rumeurs qui allaient bon train dans la petite communauté juridique franco-manitobaine depuis plusieurs mois. C'est finalement l'avocat Michel Monnin, 37 ans, le fils du juge en chef de la Cour d'appel, qui va succéder à Louis Deniset à la Cour du Banc de la reine.

La nouvelle a été confirmée au moment où La LIBERTÉ allait sous presse.



Michel Monnin



Lettres à LA LIBERTÉ

C'est le temps de redéfinir notre avenir

M. le rédacteur,

La Société franco-manitobaine a raté l'opportunité de se redéfinir après 15 ans d'existence. Le récent congrès de deux jours aurait dû être l'occasion de faire de l'autocritique. Nous avons préféré suivre le vieil adage: plus cela change, plus c'est la même chose.

Il y a des indices de changements, mais ils servent plus à donner l'impression de couvrir toutes les avenues d'activités qu'à offrir un véritable changement de direction. Comment pouvons-nous accepter l'argument que le débat sur l'article 23 de la loi du Manitoba a abasourdi l'administration de la Société franco-manitobaine au point de nuire à sa présentation au congrès du 10 et 11 mars 1984? Il eût été préférable de retarder l'assemblée annuelle et permettre ainsi la préparation d'une véritable consultation. À cause de cette carence, nous regressons de crise en crise.

Le congrès 1984 passera dans l'histoire comme ayant été celui de l'héroïsme de Léo Robert. Comprenons-nous bien, le mandat du président sortant fût, en beaucoup de points, honorable même si cela s'est avéré aboutir à un deuxième échec de la SFM avec la résolution amendée du gouvernement NPD du Manitoba. Le premier échec fut celui du OUI lors du référendum du gouvernement du PQ en 1980.

Ces deux tristes moments de notre histoire ne peuvent en aucun cas être considérés comme ayant été de simples accidents de parcours, mais doivent être attribués à des faiblesses dans la politique de la SFM, et doivent servir d'occasion pour faire halte et ainsi redéfinir notre avenir.

Au lieu de continuer une existence boiteuse, trébuchant d'une année à l'autre, sous une administration de mandarins, de bureaucrates, dont la fonction est de rendre des services, il vaudrait mieux avoir un organisme qui établirait les politiques aptes à refléter les aspirations de la population canadienne-française.

La désignation "francophone hors Québec" nous est désavantageuse. Imaginons un arbre avec ses diverses branches de la francophonie, se trouvant privé de la sève nourricière qui provient du tronc qu'est le Québec. Quand allons-nous nous rattacher à la source et reprendre notre identité de Canadiens pour faire front commun avec nos compatriotes de tout le Canada, y inclus la belle Province?

C'est dans le contexte de notre participation au développement du bilinguisme au Canada et non pas en partant "... des choses à part," que nous devons formuler notre programme d'action. Il est réconfortant d'entendre parler l'ex-président Léo Robert du "mainstream", du courant principal et ainsi de ne pas "... partir des choses à part". (Léo Robert: Le temps est venu de s'intégrer au "mainstream", La LIBERTÉ, 2 mars 1984, p. 5.)

Le dossier de la reconstruction des bureaux de la SFM n'était pas à l'ordre du jour le 10 mars. Il est abérrant de constater qu'une fois de plus nous avons été mis devant le fait accompli. Peut-on justifier une telle dépense de 600 000$ et plus? Qui a fait l'étude préliminaire? En existe-t-il une à publier? Faut-il que l'apparence soit plus importante que l'oeuvre? Il en coûte présentement environ 2 000$ par mois à la SFM pour le loyer, payable au Collège de Saint-Boniface. 24 000$ par année de loyer, ce n'est pas une somme énorme dans un budget de 761 051$, mais c'est un revenu apprécié, j'imagine, par l'administration du Collège de Saint-Boniface.

Faut-il opter en faveur d'une Salle des Glaces à la Versailles pour faire avancer notre cause? Et quand le bilinguisme sera implanté une fois pour toutes au Manitoba, qu'adviendra-t-il du château? Après les difficultés encourues par le Festival du Voyageur dans son projet du "Rendez-Vous", et le marasme financier qui s'en est suivi, est-il convenable d'essayer de remplir un nouveau tonneau des Danaides?

Pourquoi a-t-on escamoté la question des nouveaux bureaux au Congrès? N'aurait-il pas mieux valu aborder ce sujet d'envergure afin de mobiliser en toute franchise le support de la population?

S'il est question de soliciter la communauté pour des fonds, il faut considérer les avantages d'une participation de notre peuple au budget en une mesure d'au moins 25 pour cent du budget total. En ce faisant, il y aurait assurance de responsabilité et de représentativité. Tant que la SFM pratiquera le paternalisme, en exerçant exclusivité sur tous les dossiers, elle tuera l'initiative personnelle et encouragera beaucoup de gens à tout laisser faire par la SFM.

Notre survivance est encore dépendante de notre lutte. Si pour avoir du français il faut en mettre, il s'agit de mobiliser une véritable armée de "metteurs" de français. La valeur en espèces d'une telle mobilisation est incalculable. La valeur en conservation de nos effectifs serait encore mille fois plus appréciable.

La SFM a perdu contrôle du dossier Bilodeau le 6 septembre dernier. Elle se doit maintenant d'appuyer le cas sans réserve, tel que convenu en janvier ou février 1982. Tant que l'affaire Bilodeau ne sera pas résolue, il y a un sérieux danger de vouloir pousser trop fort vers une définition finale de l'article 23 de la Loi du Manitoba.

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 19 mars 1984

À propos de René Préfontaine

Nous avons lu avec intérêt et non sans émotion l'hommage rendu par Roger Turenne à René Préfontaine, que la mort est venue faucher si brusquement.

C'est par hasard qu'une ex-résidente du Manitoba nous a remis copie de l'édition du 3 février de La LIBERTÉ, lorsqu'elle a appris que nous nous intéressions à la généalogie de la famille Préfontaine, dont l'ancêtre, Antoine Fournier dit Préfontaine, est arrivé en Nouvelle-France en 1685, comme soldat du régiment de Monsieur de Troyes. L'année suivante, Antoine faisait partie de l'expédition de la Baie d'Hudson avec trois des fils de Charles LeMoyne, seigneur de Longueuil.

Nous savions qu'il y avait des Préfontaine dans l'Ouest, car Albert Préfontaine, votre ancien député à la législature manitobaine, était le fils de Firmin Préfontaine, qui avait épousé Mathilde Desautels à Saint-Jean-Baptiste, Québec, en 1850.

Nous croyons pouvoir affirmer que tous les Préfontaine sont issus de cette même famille-souche de Longueuil au Québec, et que René Préfontaine en était le descendant.

Vos lecteurs seront sans doute intéressés de savoir que Raymond Préfontaine, ministre dans le cabinet Laurier et ancien maire de Montréal (1898 - 1902) est issu de même rameau qu'Albert Préfontaine. Nous aimerions savoir quel lien de parenté existait entre Albert et René Préfontaine.

Les soussignés seraient évidemment enchantés de communiquer avec les Préfontaine du Manitoba et d'obtenir des renseignements tels que dates, noms, mariages, articles ou photocopies, photos si possible. En retour, nous serions en mesure de leur fournir les données de base sur les premières générations de Fournier dit Préfontaine ayant vécu surtout à Longueuil, à Boucherville et dans la Vallée de Richelieu, ainsi que sur l'établissement de la seigneurie de Longueuil.

Phyllis et Guy Préfontaine
545, Saint-Laurent O.
Longueuil, Québec
J4H 4A2
le 17 mars 1984

Votre négativisme vous vieillit

M. le rédacteur,

Qui cherchez-vous à impressionner par votre "opinion" négative lorsque vous dites que Gilberte Proteau aurait dû dire "non"? Cherchez-vous à diviser la communauté? À vous en prendre aux femmes?

La communauté était prête à appuyer Rémi Smith avant qu'il ne retire son nom. Saviez-vous que le comité de nomination avait approché plusieurs personnes pour la présidence et que toutes ces personnes avaient dit "non" sachant bien que la présidence serait impliquée dans une bataille légale et politique.

Oui, nous avons la présidente que nous méritons. Nous avons ce qu'il y a de mieux: Gilberte Proteau, une femme d'expérience qui sait s'exprimer et se prononcer et qui saura nous défendre. Bravo à Gilberte qui, en pleine connaissance de cause a dit "oui", encore une fois, à la communauté franco-manitobaine.

En passant, regardez la photo du conseil de la SFM (La LIBERTÉ, le 16 mars, page 3) et vous ne verrez que des jeunes dynamiques entre 20 et "40" ans.

Votre négativisme vous vieillit. Si vous n'aimiez pas le choix du président, c'était à vous d'en suggérer un autre ou encore mieux de vous y présenter vous-même.

Lucienne Loiselle
Saint-Boniface, Manitoba
le 19 mars 1984

Prière pour la vie

Seigneur, Source de la vie,
nous te louons et nous te bénissons
pour le don sacré de la vie humaine.
Face au fléau de l'avortement qui menace
des milliers d'enfants à naitre,
nous te demandons Père très bon,
de nous donner un grand respect pour
toute mère qui porte un enfant;
inspire-nous les paroles et les actes
qui donnent courage et confiance.
Éclaire les mères en attente qui délibèrent
du sort de leur enfant;
dans ta miséricorde,
montre leur la beauté de la maternité
et la dignité de toute vie humaine.
Fais que les médecins secourent avec
expertise les mères en détresse;
qu'ils leur procurent l'aide nécessaire
dans leurs doutes, leurs difficultés
et leurs tentations,
afin qu'elles veuillent mener à terme
la vie qu'elles portent dans la souffrance.
Donne à ces mères,
à ces médecins et à nous tous,
la force d'accomplir ta volonté,
par Jésus le Christ Notre Sauveur. AMEN.

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon







Lettres à **LA LIBERTÉ**

Il y a de la place pour les jeunes à la SFM

M. le rédacteur en chef,
Chers Franco-Manitobains,

Je viens d'abord par la présente vous livrer mes idées au sujet de l'OPINION qui est parue dans le N° 47 de La LIBERTÉ, le 16 mars 1984.

D'abord, "qu'on se le dise", habituellement, les jeunes se font une place s'ils en veulent une. Contrairement à ce qui est mentionné dans l'OPINION du 16 mars, en tant que "jeune", mon intuition confirme qu'il y a de la place pour nous à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine avec le choix d'un ancien chef pour reprendre les guides.

Le manque de participation des jeunes aux assises de la SFM... Si c'est le cas, est-ce que vous sentez vraiment avoir raison ou même le droit d'accuser les jeunes? Les jeunes aux études, ayant aussi parfois un travail à temps partiel, sont occupés toute la semaine. Les jeunes, étant aussi humains, ont tous un désir de poursuivre une vie sociale, de pouvoir s'amuser et de se divertir. Sans être en réunion toute une fin de semaine. Cela ressemble trop aux classes!

D'abord, M. le rédacteur, chers lecteurs, j'espère que vous voyez pourquoi consacrer une fin de semaine entière, ce n'est pas facile. En effet, il y a aussi l'aspect d'argent. J'entends souvent parler que les adultes s'excusent de ces congrès ou assemblées parce que c'est trop dispendieux. Comment est-ce qu'un jeune peut se le permettre?

On ne doit pas oublier que la politique n'est pas un aspect prioritaire pour tout le monde. Quand vous, les adultes d'aujourd'hui, aviez entre 18 à 25 ans, est-ce que vous étiez pris par la politique. Est-ce que ces organisations vous intéressaient? Si oui, mes félicitations.

Cependant, si la plupart des jeunes ne sentent pas le besoin de prendre la relève immédiatement, chers adultes, résignez-vous... On dit que toute chose a sa place ainsi que toute chose a son temps. PATIENTEZ!

Avec le temps, les jeunes se sentiront obligés ou verront le besoin de s'impliquer en tant que Franco-Manitobains.

"Le retour d'un chef manifeste toujours une incapacité de renouveau." Personnellement, je dois vous avouer que je ne suis pas d'accord sur ce point. Pour moi, le retour d'un chef démontre un intérêt particulier, un dévouement admirable.

Lorsque quelqu'un accepte un poste où l'on menacera possiblement sa vie ainsi que celle de sa famille, mesdames et messieurs, ce n'est pas une personne que l'on peut critiquer, ou encore moins abaisser.

Je suis convaincu qu'avec le retour de Gilberte Proteau et l'appui de tous les Franco-Manitobains (y compris les jeunes), ensemble nous serons vainqueurs.

Si tous ensemble on permet aux jeunes de respirer et de grandir avec le temps, ils prendront la relève. Vaut mieux attendre patiemment que de presser ou même "écoeurer" les jeunes avec la politique. Nous serons plus avantagés avec 100 jeunes membres intéressés à la SFM dans 3 ou 4 ans, que d'en avoir 400 à la prochaine assemblée annuelle qui ne reviendront possiblement jamais.

Chers amis, prenons aujourd'hui la résolution de travailler ensemble comme équipe signifiante et fière, plutôt que de travailler contre nous-mêmes.

Régis Labossière
Conseiller jeunesse - SFM
Saint-Boniface, Manitoba
le 21 mars 1984

Participer pour mieux évaluer

M. le rédacteur,

L'article de M. Roland Stringer de La LIBERTÉ du 9 mars 1984 intitulé "C'était aussi une occasion ratée" m'a contrariée. Est-il possible que M. Stringer n'ait pas compris que le but de la Journée de la femme 84 était d'informer, de conscientiser et de sensibiliser les personnes qui y assistaient?

Nous avons choisi d'organiser la journée pour approfondir nos connaissances, pour comprendre davantage la situation de la femme, pour explorer de nouveaux horizons - doit-on nécessairement passer à l'action tout le temps? La diversité des personnes qui ont participé à la journée rendait difficile de préciser "les actions à prendre". D'ailleurs, plusieurs ateliers voulaient aider la femme à mieux se connaître "en tant que femme, en tant que personne" (le thème de la journée).

M. Stringer recommande "par exemple" de passer à l'action en formant un comité pour faire pression auprès de la division scolaire de Saint-Boniface pour obtenir un cours d'éducation familiale. Une telle décision n'aurait pas été justifiée puisque le sujet de l'éducation familiale ne figurait même pas parmi les sujets d'ateliers. C'est plutôt le sexisme dans nos écoles qui a fait l'objet de nos discussions.

De plus, la journée était organisée pour toutes les femmes franco-manitobaines, pas seulement celles de Saint-Boniface. Si M. Stringer avait assisté aux ateliers et s'il avait mieux compris les buts de la journée, il serait peut-être arrivé à des conclusions différentes.

Dorénavant, j'espère que La LIBERTÉ fera preuve de professionnalisme et présentera à ses lecteurs et lectrices des reportages plus exacts. Si la Journée de la femme a lieu en 85, il est à souhaiter que le reportage en soit confié à une personne (peut-être une femme) qui, par sa participation à toutes les activités de la journée, serait plus en mesure d'en faire une évaluation juste.

Ce n'était pas la journée qui était ratée mais plutôt le reportage de M. Stringer.

Pierrette Boily
Membre du conseil exécutif
de Pluri-elles
Saint-Boniface, Manitoba
le 21 mars 1984

c.c.: Maurice Péloquin, président
Presse-Ouest Limitée
Comité organisateur de la Journée de la femme 84

J'ai été déçue... encore

M. le rédacteur,

Je viens de lire l'OPINION du 16 mars et en tant que présidente du comité des candidatures pour la Société franco-manitobaine, j'aurais quelques commentaires à faire.

La communauté n'a pas refusé à Rémi Smith la confiance qu'elle a donnée à Léo Robert il y a deux ans. Tel qu'indiqué à la page quatre de cette même édition de La LIBERTÉ, M. Smith a **retiré** sa candidature 48 heures avant l'assemblée annuelle. La communauté n'a donc pas eu l'occasion de lui exprimer sa confiance ou de la lui refuser.

Certes, il aurait été préférable qu'un des membres du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine se présente à la présidence. Ceci aurait assuré une continuité au niveau des actions, des programmes et des orientations de l'organisme. Ils ne se sont pas avancés.

Compte tenu de ces circonstances assez exceptionnelles, Mme Proteau a accepté de se présenter à la présidence afin de permettre à un leadership interne de se développer. Elle l'a dit elle-même - l'idée de recycler des anciens présidents ne lui souriait pas. Son expérience antérieure et sa connaissance des dossiers, en particulier le dossier de l'article 23, font que Mme Proteau, avec le conseil d'administration actuel, pourra donner un leadership fort durant cette année critique. Et on peut prévoir un nouveau chef en mars 1985.

Les quatre cents participants présents à l'assemblée annuelle le dimanche après-midi ont appuyé le courage de Mme Proteau. J'avais osé espérer que l'équipe de La LIBERTÉ aurait eu la maturité de l'appuyer aussi, compte tenu de ces circonstances exceptionnelles. J'ai été déçue... encore une fois.

Lucille Roch
Winnipeg, Manitoba
le 20 mars 1984

Heureux

M. le rédacteur,

Nous, nous sommes heureux que Mme Gilberte Proteau ait dit "OUI".

A. St-Laurent
R. Tascona
Edmée Labossière
J. Perreault
Marcelle Lemaire
Emil Péloquin
P. Fort
Jean-Louis Ouellette
M. C. Roy
H. Caron
Bruce Waldie
Rachel Ouellette
Beaufort Péan
Laurent Tétrault
E. Châles
Maurice Noël
Lucienne Loiselle
France Raimbault
Gisèle Dupasquier
Aimé Champagne
Lorraine Larivière
Georgette Vrignon
Yvonne Verrier
Annette Boulet
Saint-Boniface, Manitoba
le 17 mars 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823



CONFÉRENCE

Étude du droit en français à l'Université de Moncton: un aperçu du cours et des critères.

Pour qui:	Toutes personnes intéressées à l'étude du droit
Où:	Salle 1153, Collège universitaire de Saint-Boniface
Date:	Mardi le 3 avril 1984
Heure:	12h00
Conférenciers:	**Roger Bilodeau Richard Chartier**

On servira un petit goûter.

Le réseau informatique, ou l'art de se brancher

Suite de la page 1

Le projet se concrétisera, d'après la présidente des Commissaires d'écoles, si trois conditions sont remplies: l'intérêt, la volonté politique et l'argent nécessaire. Elle espère que le projet pilote pourra être implanté "au courant de la prochaine année scolaire".

"L'intérêt est là, je crois aussi que le vouloir politique est là," précise Claudette Savard. Quant à la question financière, elle sera étudiée par un comité de spécialistes que l'association des commissaires devrait établir très prochainement.

Henri Lafortune, l'un des rédacteurs du rapport, estime que "pour réellement évaluer les possibilités du réseau informatique" le projet pilote nécessitera un investissement d'environ 100 000$.

Car, explique de professeur en informatique au Collège universitaire de Saint-Boniface, outre l'achat de terminaux, il faudra former les utilisateurs et organiser la communication entre les appareils et le monde extérieur. (*Comme diraient les experts: affiner le logiciel d'exploitation et de communication en fonction des besoins.*)

Puis il faudra se lancer dans une série d'expériences qui permettront de déterminr si les didactitiels disponibles (*c'est-à-dire les programmes logiciels destinés à l'enseignement*) sont suffisants.

Après un an d'exploitation, le projet pilote sera évalué pour déterminer si l'initiative est aussi prometteuse en pratique qu'en théorie.

Tout cela, bien entendu, si les commissaires décident de s'embarquer à fond. La bonne volonté des commissaires risquant de ne pas faire le poids face aux considérations financières.

Les élus en charge de l'éducation française auront en tout cas été prévenus. Henri Lafortune n'y va pas par quatre chemins: "Si le réseau ne marche pas, on perdra beaucoup d'outils dans le monde de l'enseignement. Car ce qui se développe d'intéressant se fait au moyen de l'informatique. Il faut y avoir accès. Sinon, la jeunesse, on le sait, ira là où l'enseignement est le plus à jour."

Et ça, c'est du côté des anglais.

Bernard BOCQUEL



Henri Lafortune, professeur en informatique au Collège universitaire de Saint-Boniface. "Il faut avoir accès à l'informatique. Sinon..."

Poésie ordinatrice

La division scolaire de St-James a lancé un concours de poésie par ordinateur. Une application encore peu usitée de l'informatique au Manitoba.

Surtout que tous les élèves ne disposent pas d'un ordinateur. Alors les étudiants qui n'ont pas accès à un ordinateur peuvent envoyer leur poèmes à la division scolaire St-James en utilisant l'ordinateur du Centre des ressources éducatives au 200, avenue de la Cathédrale.



Remerciements

À l'occasion du 45e anniversaire de mariage d'Armand et Hortense (née Marion) Sabourin, de Saint-Jean-Baptiste, leurs enfants et proches parents organisaient une petite fête à leur intention au Club La Vérendrye le 3 mars. La soirée commençait par un excellent souper et se continuait dans une atmosphère de joie, respect et affection.

Nous désirons remercier tous les enfants: Edmond (et Murielle), Berthe (et René Nadeau), Sylvio (et Sybil), Henri (et Kim), Léa (et Roger Marion), Claire, Claude (et Rose-Marie), Louise (et Gilbert Collette).

Notre gratitude également à ceux qui ont exprimé leurs souhaits par téléphone ou télégramme, et aux parents présents, tout spécialement Isabelle Barnabé (maîtresse de cérémonie), Ovila et Denis Sabourin. Nous avons beaucoup apprécié tous les témoignages d'amour et d'amitié, et les cadeaux.

Au plaisir de se revoir aux noces d'or.

Armand & Hortense Sabourin

C'est un outil vraiment merveilleux

L'ordinateur dans la classe, c'est quand même un phénomène trop récent pour ne pas susciter des inquiétudes. Surtout quand on pense au super-ordinateur style Big Brother qui contrôlerait notre vie dans ses moindre recoins.

La réalité de l'ordinateur à l'école est toutefois loin d'être menaçante. "Depuis des siècles, on veut répondre aux besoins individuels de chaque élève," rappelle René Beauchamp, conseiller pédagogique en micro-informatique au Bureau de l'éducation française. Or, "l'ordinateur est un outil très puissant pour individualiser l'apprentissage. Ça permet à l'élève de se surpasser, de répondre à ses besoins particuliers".

Henri Lafortune, professeur en informatique au Collège de Saint-Boniface, ajoute: "C'est un outil vraiment merveilleux, car il permet à l'enseignant de se dédoubler. Le prof peut donner plus d'attention à ceux qui apprennent trop vite ou pas assez vite. En effet, il ne faut pas oublier qu'il enseigne pour la moyenne."

L'ordinateur est donc introduit dans les écoles pour appuyer l'enseignement. Mais comme on est aux débuts de l'enseignement par ordinateur, ce "prolongement du prof" n'est pas toujours utilisé au mieux. Ou encore le nombre d'ordinateurs n'est pas suffisant.

Une utilisation particulièrement intéressante consiste à mettre au moins trois micro-ordinateurs par classe à la disposition du prof. Dans ce cas, pour reprendre l'expression de René Beauchamp, l'ordinateur devient "un robot fidèle du prof, un deuxième prof dans la classe sous le contrôle de l'enseignant".

Bien entendu, ce modèle fonctionne bien à condition que le prof soit convaincu de l'utilité de l'ordinateur. Étant donné qu'il n'est pas question d'imposer l'ordinateur comme outil d'enseignement.



René Beauchamp, conseiller pédagogique en micro-informatique au Bureau de l'éducation française. "L'ordinateur, c'est un robot fidèle du prof."

L'ordinateur permet trois types de travaux.

Que peuvent changer les ordinateurs?

- L'élève apprend, à son rythme, grâce à un ordinateur programmé pour lui enseigner (*par exemple*) à différencier des mots (*on, ont*).

- L'élève apprend à l'ordinateur grâce à un programme spécialement conçu. Ici, la dimension créative de l'enfant peut s'exercer.

- L'élève utilise l'ordinateur pour le traitement de textes, en confiant ses écrits à la machine. "Rien ne décroche plus les enfants que d'être pris à réécrire un texte." L'ordinateur offrant la possibilité de faire des corrections sans obliger l'élève de tout reprendre.

À la question: que peuvent changer les micro-ordinateurs?, René Beauchamp, dans un article signé dans la **Vie pédagogique** (*28 janvier 84*), répond en six points:

1. Ils peuvent aider l'élève à structurer sa pensée en l'amenant à réfléchir sur son processus et à y découvrir les erreurs de parcours.

2. Ils peuvent personnaliser et individualiser les apprentissages, car ils sont patients, s'adaptent au rythme de chaque élève et surtout... ne portent aucun jugement.

3. Ils peuvent améliorer le Moi d'un élève en lui rendant la réussite possible, en le respectant et en établissant un climat de sérénité et de confiance.

4. Ils peuvent améliorer le rendement scolaire des élèves. Dans certaines régions où les ordinateurs sont largement utilisés, le nombre de décrocheurs et d'actes de vandalisme a diminué de façon significative. Les objectifs pédagogiques sont atteints deux fois plus rapidement que par le passé.

5. Ils peuvent devenir un outil de travail quotidien pour les élèves, allant jusqu'à les aider à trouver une carrière.

6. Ils peuvent faciliter la tâche des enseignants en leur permettant de déceler les principaux problèmes d'apprentissage et en améliorant la qualité de la relation professeur-élèves.

Selon les professeurs de l'Ontario Institute for Sciences in Education, les contacts personnels entre élèves et professeurs sont beaucoup plus nombreux, grâce à l'ordinateur; le professeur, déchargé de sa fonction de communicateur d'information, peut ainsi accorder plus d'attention aux individus.

Formation, création: un bon départ

Qu'on le veuille ou non, l'ordinateur, d'ici quelques années, deviendra pour beaucoup un outil aussi quotidien que l'automobile ou le téléphone. Aujourd'hui déjà, environ la moitié des emplois demande une connaissance de l'ordinateur.

C'est vrai que l'ordinateur est un outil de travail tellement efficace. Un seul exemple du monde professionnel: l'ordinateur assure la comptabilité des entreprises dynamiques depuis plusieurs années.

Mais l'ordinateur, comme outil de travail pour le professeur d'école et les étudiants, commence seulement à faire sa percée. Au Manitoba "depuis deux ans d'une façon sérieuse", note Henri Lafortune, prof en informatique au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Pour les francos, la vague informatique représente un défi de taille. Pour une raison fort simple. L'ordinateur peut servir efficacement à l'enseignement.

À condition qu'il y ait suffisamment de didactitiels en français (*c'est-à-dire des programmes qui servent à l'éducation*).

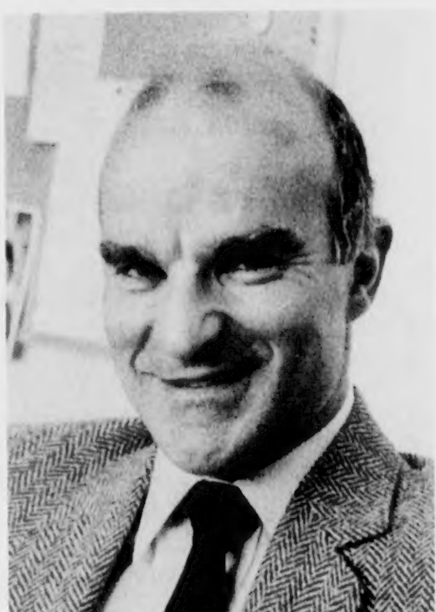
À condition aussi que les profs sachent utiliser l'ordinateur dans leur salle de classe.

Les efforts du Bureau

"On commence de zéro au Manitoba français," lance Henri Lafortune sur un ton prêt à relever le défi. Le ton des pionniers d'une ère nouvelle, confiants de s'être engagés dans la bonne voie.

Du côté essentiel de la formation des profs, plus de 200 sur les 600 francos ont suivi pour l'instant le cours d'éveil au potentiel de l'informatique. Seize enseignants poursuivent le cours de deuxième niveau pour apprendre la programmation. "C'est possible, d'ici trois à quatre ans, qu'il y en ait une centaine capable de programmer."

En clair, il y aurait alors assez de personnes suffisamment compétentes pour créer ou adapter des didactitiels. L'**adaptation** s'impose parce que les didactitiels doivent être traduits de l'anglais. La **création** est nécessaire pour donner à certains didactitiels (*en histoire par exemple*) un cachet franco-manitobain. Une situation qui provoque ce commentaire d'un Henri Lafortune tout sourire: "Les anglais apprennent à utiliser les didactitiels. Nous, on apprend à créer."



Guy Roy, sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française. "On a dû être assez créateur."

Une création qui est, toute fierté mise à part, à ses premiers balbutiements. Car c'est au Bureau de l'éducation française que revient la tâche de développer et d'approuver des didactitiels. Or, bien que son patron, le sous-ministre adjoint Guy Roy, affirme que "la volonté politique du ministère est ferme et arrêtée", les budgets ne coulent pas à flots.

Pour Guy Roy, qui ne peut espérer qu'une faible augmentation de l'enveloppe budgétaire du Bureau de l'éducation française, "tout est prioritaire". Autrement dit, s'il voulait développer encore plus le secteur de l'informatique, il faudrait couper ailleurs.

À sa manière, le Bureau essaie de contourner la difficulté budgétaire grâce à des programmes d'été pour embaucher des étudiants. "On a dû être assez créateur," estime le sous-ministre adjoint.

Résultat: les efforts du Bureau ont permis de créer ou d'adapter environ 150 didactitiels, d'après le responsable de l'informatique au Bureau, René Beauchamp. Avec le matériel commercial, les profs francos disposent de quelque 1 000 didactitiels, surtout pour l'enseignement du français et des maths. "C'est un bon départ," commente René Beauchamp.

(*Soulignons que la mise sur pied d'un réseau informatique donnerait accès à bien d'autres didactitiels. Voir l'article:* ***Le réseau informatique****...*)

LE FILM DE LA SEMAINE



Racing with the moon

Deux petits gars voient le train au loin qui s'en vient. Ils se pressent donc à mettre la** cenne **sur la voie. Puis reculent juste à temps pour laisser passer, comme tant de fois auparavant, cette grande bête noire qui annonce la naissance, l'énergie, le désespoir, la mort.

Racing with the Moon, de Richard Benjamin, tourne autour du jeune Hopper qui compte ses derniers jours avant de quitter son pays pour une guerre. Cette deuxième guerre mondiale que les Américains placent quelque part entre la tour Eiffel et les funérailles de tant d'adolescents.

Dans le sud de la Californie, l'hiver a été plus froid que d'habitude. Pendant que certains parlaient des moyens pour tuer une dizaine de Japonais en même temps, d'autres donnaient des fleurs à leurs amies.

Pendant ces quelques semaines d'insécurité, tout semble éclater en pleine face. On prend davantage conscience des classes sociales, de ceux qui achètent tout ce qu'ils veulent, et des autres. On parle de ceux déjà revenus d'outre-mer, maintenant culs-de-jatte. Et on voit comment l'avortement coûte cher...

Ce qui n'empêche pas le train de passer à chaque jour. Hopper (Sean Penn), Caddie (Elizabeth McGovern) et Nicky (Nicolas Cage) font bien leur possible pour ne pas le remarquer dans l'espérance de ne jamais connaître le jour du départ. Mais comme la lune qui revient à chaque mois, le départ est inévitable. On ne s'en sort pas. Raison, donc, pour apprendre à en rire...

Au cinéma Polo Park (non recommandé aux enfants).

Roland STRINGER

Le CALENDRIER

Jeudi 29

- La pièce **Le phédon** sera représentée au Collège universitaire de Saint-Boniface, jeudi et vendredi à 20h00.

- Le Foyer du CCFM met en vedette Edmond Dufort et Jacques Lussier, du jeudi au samedi.

Vendredi 30

- La pièce pour enfants "Treasure Island" sera à l'affiche de la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche.

Samedi 31

- L'Union nationale française tiendra sa réunion annuelle à 15h00 au 541, rue Giroux. (Souper: 5$50)

Lundi 2

- Le film "Cousin, Cousine", de Jean-Charles Tecchella, pourra être vu au cinéma Main à 20h00.

Des philosophes sur les planches

Du théâtre philosophique sur nul autre que celui qui a été condamné à mort à l'age de 71 ans pour son manque de respect de la loi...

Le phédon (ou la mort de Socrate) sera représenté par les étudiants de philosophie au Collège universitaire de Saint-Boniface. Environ une trentaine de membres de cette faculté participent à la production.

On signale que la mise en scène s'est faite de façon collective, que le décor et l'interprétation peuvent être qualifiés de réalistes et qu'une bonne partie de la pièce a été abrégée.

Tout de même, on a choisi de garder toute la partie musicale. Un choeur de sept personnes interprètera ce texte sur la musique d'Eric Satie.

Au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 29 et 30 mars.

Les valeurs sur la table

Même en Amérique du Nord, c'est dans la salle à manger qu'on vient à connaître les moeurs d'une culture.

The Dining Room, de A.R. Gurney fils, présentera plusieurs décennies de la vie nord-américaine autour de la table à manger.

Ce texte, qui annonce une satire de la bourgeoisie, questionne ces valeurs qu'on prend trop souvent pour acquises.

Au Manitoba Theatre Center du 5 au 28 avril.

Roland STRINGER

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

- 1/2 - **Daniel Lavoie** — Qui va là?
- 2/4 - **Romantique Machine** — Taxi revient
- 3/1 - **Michel Rivard** — J'ai peur, j'ai peur
- 4/7 - **Charlelie Couture** — Missipi Dancing
- 5/8 - **JP Capdevielle** — Caricature
- 6/3 - Jim Corcoran — Ça tire à sa fin
- 7/12 - **Montreal Transport Limitée** — 24 heures
- 8/5 - **Louise Portal** — T'es parti
- 9/6 - **Boodgie** — Avance dans la foule
- 10/18 - **Valerie Lagrange** — La Folie

Du côté anglais:

- 1/2 - **Van Halen** — Jump
- 2/3 - **Accept** — Balls to the wall
- 3/1 - **Eurythmics** — Here comes the rain again
- 4/5 - **Howard Jones** — New Song
- 5/4 - **Nena** — 99 Luftballons
- 6/6 - **Culture Club** — Miss me blind
- 7/7 - **Paul Young** — Come back and stay
- 8/18 - **Cyndi Lauper** — Girls just want to have fun



Rare...

L'émission de radio "Sameditou" de Radio-Canada est passée le samedi dernier en direct de Saint-Boniface. Comme l'animatrice, Mouffe, était en ville pour l'École nationale de la chanson, on a choisi d'émettre l'émission des locaux de CKSB.

Dans la photo, on retrouve Léo Dufault, réalisateur, Mouffe, animatrice, Charles Simon, technicien et Marie-Hélène Roy, recherchiste.

Ah, les hommes! de Françoise Dorin à la salle Pauline-Boutal

Le Cercle Molière *ain't what she used to be*

Comme la vieille jument grise, le Cercle Molière "ain't what she used to be, many long years ago". Les vieux adeptes qui y vont encore - il y en avait un grand nombre vendredi soir, le 23 mars 1984 - y vont avec de plus en plus d'appréhension d'y voir des citrons comme *Ah, les hommes!* de Françoise Dorin.

Peine perdue pour Claude Dorge et Irène Mahé d'avoir adapté ce "boulevard parisien"; il aurait fallu le récrire ou, préférablement, ne pas y toucher du tout. Si c'est le metteur en scène, Roland Mahé, qui a choisi la pièce, il doit avoir une imagination bien vivace pour avoir vu en ce texte de cinquième ordre de quoi faire rire un auditoire pendant trois minutes.

Les comédiens, paraît-il, ont un plaisir fou à jouer sur la scène. Je veux bien. Ce que je veux moins, c'est que les comédiens s'amusent à mes dépens.

Après le petit bonhomme de bois, le personnage le plus solide est celui de Simone que Laurette Rouillard parvient parfois à rendre à peu près vraisemblable.

Karen Ryan a bien réussi son décor qui s'étend sur toute la scène et, pour une fois, toute la salle peut voir ce qui se passe et entendre ce qui se dit.

Ah, les hommes! termine le 58e saison du Cercle Molière. Au début de cette saison, le directeur artistique parlait avec Roland Stringer dans La LIBERTÉ du 26 août. Voici deux extraits de cet entretien.

"Pour certains, le Cercle c'est toujours pareil: les pièces choisies sont trop simplistes ou trop compliquées; trop marquées de bouffonneries ou trop sérieuses..."

"Il reste que le public a toujours le dernier mot sur le choix d'une pièce. Peu importe les raisons justifiant le choix, le public demeure le juge d'importance. Il est donc vital de savoir ce qu'aime le public franco-manitobain."

Nenni. Le "public", d'abord, ça n'existe pas. Il y a des gens, un par un ou deux par deux qui vont aux pièces. Le public n'y va pas. Et ces gens ont chacun leur opinion.



Les comédiens ont eu un plaisir fou à jouer sur la scène

Alors le problème n'est pas là. Le Cercle n'a qu'une tâche, qu'une responsabilité: monter de son mieux les meilleures pièces de son choix. Le reste, comme dit l'évangile, lui sera donné par surcroît.

Aucune troupe de théâtre ne peut se faire tout à tous; il est donc inutile d'essayer. D'ailleurs, comme dit mon restaurateur Inuit, les gens ne savent pas ce qu'ils veulent. À la question "Quoi que tu veux?", ils répondent: "Quoi que t'as?"

Lucien PAQUIN

Du théâtre communautaire de l'autre bord de la rivière

Hamlet en allemand, une pièce en saultaux, une autre en hindi, voilà quelques-unes des pièces présentées au Festival 84: une occasion de voir du théâtre non-anglo-saxon et non-francophone.

C'est un festival de trois semaines, où sept troupes amateur, dont deux sont formées d'autochtones, présentent un théâtre varié.

Que ce soit le **Townhouse 9** avec une revue musicale, ou l'**India School of Dance, Music and Theatre** avec un ballet dramatique, il y en a de tous les genres de théâtre. Les **Tara Players** ont présenté une comédie de moeurs, et le **Carribean Theatre Workshop**, une pièce sur une révolution avortée dans les Caraibes.

Du théâtre communautaire. Des gens qui se regroupent et qui décident de monter une pièce. Principalement, pour le plaisir de le faire. Aussi pour témoigner de leur héritage culturel ou pour exprimer les problèmes d'une communauté.

C'est du théâtre amateur, le jeu d'acteurs est inégal parfois mais le processus de fabrication de la pièce de théâtre compte parfois autant, sinon plus, que le produit final. Un public familier assiste à la pièce. Une pièce qui reflète souvent les préoccupations de ce public.

C'est pour cette qualité de reflet que j'ai un faible pour les deux productions autochtones qui sont présentées au Festival 84.

Le **Native Circle Theatre** propose, le 30 mars, une création collective. Une Métisse quitte la campagne, renie son héritage et veut vivre comme une blanche dans la grande ville. Beatrice Cullerton a collaboré à la pièce, une adaptation très libre de son roman publié l'an dernier, **In search of April Raintree**. Les 4 et 5 avril, le **Native Theatre Productions** représentera **Maya**, l'histoire d'une jeune Indienne à la recherche de son identité.

Le festival est organisé par la section manitobaine de la Multicultural Theatre Association. L'exception est le groupe de théâtre mennonite qui présentera Hamlet en allemand au Playhouse Theatre.

Au Gas Station Theatre jusqu'au 7 avril.

Charles LEBLANC

Le 10e concert de la série Masterworks de l'OSW

L'Orchestre n'est pas prophète dans son pays

Le programme du dixième concert de la série Masterworks de samedi dernier était bien pensé: une pièce Baroque, une Classique et une Romantique. Le concert permettait d'être une excellente initiation musicale et une bonne traite aux mélomanes expérimentés. Malgré les efforts du chef d'orchestre Richard Buckley et de l'OSW, cela n'a pas été le cas. Un élément essentiel à l'expérience globale du concert a été déficient: l'auditoire.

Dès le premier morceau, le **3e Concerto Branbourgeois** de Bach, il était évident que la salle s'avérait moins remplie que d'habitude. Cette lacune ne m'aurait point fait de soucis si l'accueil avait été chaleureux. Mais ne l'a pas été, malgré l'interprétation solide de ce concerto.

Richard Buckley, le chef d'orchestre invité, a su conservé l'esprit noble de la musique de Bach, esprit qui, grâce aux règles strictes de l'époque Baroque, élève l'âme à un état de pudeur suprême. Le public a sans doute pris l'esprit baroque trop à la lettre, préférant de se retenir au point d'être à peine audible.

Le contraste entre la Baroque et le Classique est autant visuel qu'audible: avec la **2e Symphonie** de Schubert, l'orchestre a doublé en grandeur. Ce changement s'explique: les classiques ont préféré plus de vitalité et de simplicité dans leur musique. Cette attitude s'est reflétée dans les premiers et derniers mouvements de la symphonie de Schubert et ce sont ceux-ci qui ont donné de la vie au tout. Cette oeuvre d'un Schubert encore jeune ressemble encore trop aux symphonies de Mozart et de Haydn. On ressent toutefois la grande facilité qu'avait Schubert avec les mélodies.

Après l'entracte, l'orchestre s'est de nouveau doublé et plus encore, démontrant avec aise que les romantiques avaient une conception différente de ce qu'est la musique. Camille Saint-Saëns a été largement influencé par la musique de Franz Liszt. Comme Liszt, il joue avec une petite poignée de thêmes pour établir une continuité dans sa symphonie et, comme Liszt, il a un penchant pour la musique sacrée. On ne se surprend donc pas que sa **Symphonie # 3** soit dominée par l'orgue. Effectivement, les plus beaux passages sont ceux où l'orgue a nettement contrôle des thêmes et plus particulièrement le Poco Adagio, où cet instrument prie, habilement joué par le soliste Winnifred Sim.

Pendant la grande finale de la symphonie (Maestro - Allegro), les quelque 90 instruments ont projeté des vagues sonores d'une richesse rarement dépassée. Mais encore, à l'insu de Richard Buckley, Winnifred Sim et l'OSW qui se sont désâmés, l'auditoire était amorphe. Je me demande comment il se peut qu'à New York, notre orchestre a pu connaître un succès retentissant et que chez nous...

Avec les pièces de Bach et de Saint-Saëns, le 10e concert de la série Masterworks aurait dû être une expérience mémorable.

Daniel BAHUAUD

COMMENTAIRE

Un spectacle dispendieux mais incondamnable

Le spectacle qui a clôturé l'École nationale de la chanson n'a pas répondu aux attentes de tous. Malgré la forte ovation des 300 personnes présentes, on soupçonnait une foule plutôt pressée de quitter la salle pour le lobby.

Les spectateurs de ce show, donné par une vingtaine d'artistes des provinces hors Québec, ont plutôt applaudi pour le principe. Pour une activité innovatrice qui mettait bien en scène les aspirations des artistes: ce désir de vouloir donner une vitalité culturelle à la francophonie hors Québec.

Pendant une semaine, ces artistes ont retravaillé les différents aspects du spectacle. Chacun, à sa façon, a tenté de profiter de l'expérience des personnes ressources et de l'équipement technique que pouvait lui offrir une salle comme le théâtre Playhouse. Et le public a eu la chance d'évaluer le résultat samedi.

Du caractère! Voilà ce qu'on a apprécié de cette présentation sous la direction artistique de Mouffe, ancienne parolière de Robert Charlebois.

Ce qui ne veut pas nécessairement dire que le spectacle passera dans l'histoire comme l'événement de l'année. Car personne n'hésitera à reconnaître de nombreux points faibles dans l'affaire. Certaines présentations ont fait trembler les plus sourds.

Pourtant, malgré ces dissonances, le spectacle a quand même impressionné la foule. On a vu de nouveaux visages, des styles qui s'éloignaient radicalement de ce qu'on voit d'habitude, un éclairage évocateur qui correspondait très bien au ton de la musique...

Cependant, ce qui a marqué le plus, c'est le projet en soi. Cette idée de regrouper des artistes de partout, de leur donner la chance de travailler ensemble et de leur lancer le défi.

Du talent à découvrir

C'était un projet qui faisait appel à un certain risque. Chacun a dû sortir de son trou, quitter son îlot et se joindre aux autres. Chose pas nécessairement facile pour l'artiste, mais qui donne souvent des résultats surprenants.

Voilà pourquoi on a applaudi: l'idée était le fun et à refaire. Malgré la variété de surprises, l'auditoire a bien vu l'importance de regrouper les artistes, de leur fournir une occasion de se connaître et d'apprendre l'un de l'autre.

Bien sûr cela coûte cher. Plus exactement, 40 000$. Ce qui revient à environ 1 500$ par participant.



L'École nationale de la chanson: les organisateurs, les personnes ressources, les chanteurs, les musiciens et les techniciens

De l'argent gaspillé, s'exclameront certains. Une réaction qu'on peut comprendre. C'est assez d'argent pour quatre tournées de l'Ouest. Ou encore, pour de nombreux stages dans les communautés où il existe du talent "à découvrir".

Il reste que des projets comme celui-ci, organisé par la Fédération culturelle des Canadiens français, demeurent impératifs. La création artistique exige un échange entre les artistes. S'ils restent chacun sur leur petit îlot, on ne pourra pas s'attendre à ce qu'ils soient motivés à se développer en français.

Ce projet national devient encore plus important quand on voit l'orientation que prend actuellement le Centre culturel franco-manitobain. Puisqu'il ne cherche plus à offrir des projets semblables pour les francos de cette province, comme cela se faisait naguère (*style: le spectacle* **Au creux de la chanson**, *1982*), on peut difficilement condamner ce projet dispendieux de la Fédération culturelle des Canadiens français.

Roland STRINGER

Le Chapelet est récité en langue anglaise chaque dimanche à 14h30 sur les ondes de radio CKJS 810

L'ennemi public n⁰ 1

Parce que des centaines de cheminées crachent jour après jour la mort lente dans l'atmosphère, la plus grosse menace pour notre environnement nous tombe du ciel.

Le danger nécessite une action mondiale

Les pluies acides. "À mon sens, après la question nucléaire, c'est peut-être le problème le plus vaste auquel il faut s'adresser à l'échelle mondiale." Gérard Lécuyer, le ministre de l'environnement, parle avec gravité. Il sait trop bien à quel point le danger d'un désastre écologique est imminent.

Les pluies acides, c'est un phénomène de notre société industrielle. Certaines usines, les voitures, crachent dans l'atmosphère des oxydes de soufre et d'azote qui, après des réactions chimiques compliquées, rendent la pluie et la neige acides. Beaucoup trop acides.

À tel point que l'équilibre fragile de la nature des pays industrialisés est sérieusement menacé. Surtout depuis une dizaine d'années. Pour ne prendre que l'exemple du Canada, rappelons que des centaines de lac en Ontario ont déjà perdu tous leurs poissons à cause des précipitations acides.

Comme le signale un rapport de la Chambre des communes: "Un total effarant de 48 000 lacs seront menacés si des mesures correctives en vue de contrôler les émissions de soufre et d'azote ne sont pas prises immédiatement."

Cet avis est clairement partagé par la dizaine de pays qui ont participé, la semaine dernière, à une conférence organisée, sous l'impulsion du Canada, à Ottawa.

Résultat concret: l'Autriche, le Canada, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse **se sont engagés à réduire d'au moins 30 pour cent d'ici 1993 leurs émissions annuelles nationales de soufre**. Les niveaux d'émissions de 1980 serviront de référence.

Le "Club des 30 pour cent" a décidé en plus de lancer un appel "pressant" aux autres pays pollueurs, dont les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui ont snobé la conférence d'Ottawa.

Pour le Canada, le gros problème demeure l'attitude des États-Unis face aux pluies acides. Voilà plus de cinq ans maintenant qu'Ottawa exerce des pressions pour que Washington fasse réduire les émissions de soufre. But de la manoeuvre: signer une entente pour contrôler les pluies acides à la source.

Une position indécente

Malheureusement, le gouvernement américain fait la sourde oreille. Ronald Reagan, pour des raisons de politiques intérieures, a choisi d'ignorer la menace des pluies acides en soutenant qu'il fallait procéder à d'autres études avant d'agir. Une position carrément indécente quand on sait que plus de trois mille études scientifiques ont été déjà conduites sur les pluies acides.

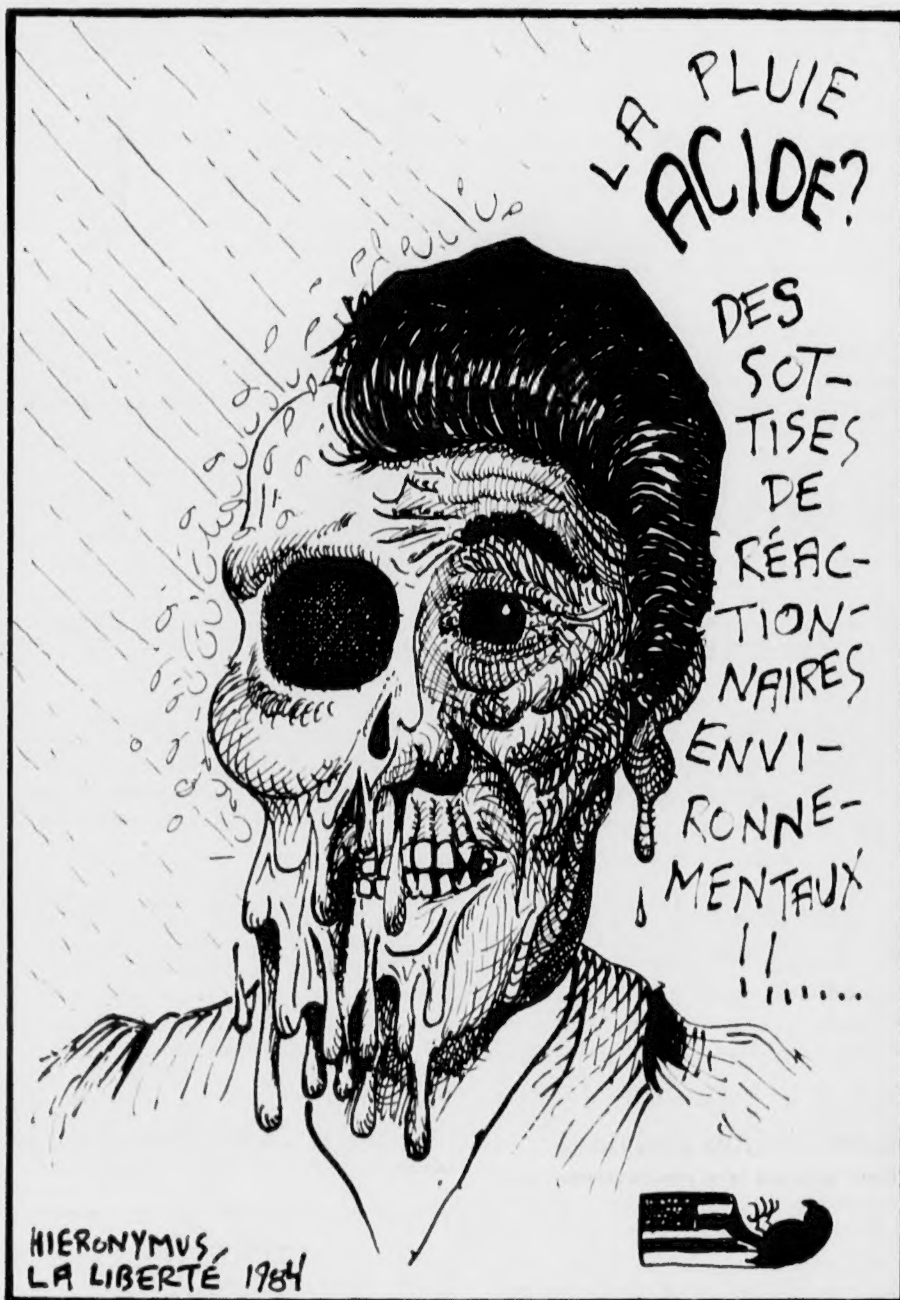
Comme l'a écrit diplomatiquement le sous-comité sur les pluies acides de la Chambre des communes: "(...) le danger demeure que la recherche soit une excuse pour éluder les décisions difficiles qui devront être prises tôt ou tard."

C'est pourquoi le Canada essayera à tout prix d'infléchir la politique de statu quo pratiquée éhontément par le gros voisin du sud. Prochaine étape: la conférence internationale qui se déroulera à Munich (RFA) en juin. Les pays de l'Est, qui sont aussi confrontés à de graves pollutions acides, seront invités.

Car le problème des pluies acides est global, les pays ne pouvant pas contrôler la météo. En effet, les tonnes de soufre qui passent par les cheminées tschécoslovaques, emportées par les vents, tueront progressivement les forêts allemandes. Ici, en Amérique du Nord, sur les 32 millions de tonnes d'anhydride sulfureux rejetés par an dans l'air, 27 millions sont "américaines", contre cinq millions "canadiennes".

C'est pourquoi Gérard Lécuyer, qui a participé à la conférence canado-européenne sur les pluies acides, n'hésite pas à qualifier cette réunion d'"étape cruciale". Car il s'agit "du premier engagement politique à l'échelle internationale pour tenter de régler globalement le problème des pluies acides".

Bernard BOCQUEL



Pour des raisons de politique intérieures, le président Reagan est d'avis qu'on manque encore d'études sur les pluies acides. C'est vrai qu'il y en a juste trois mille.

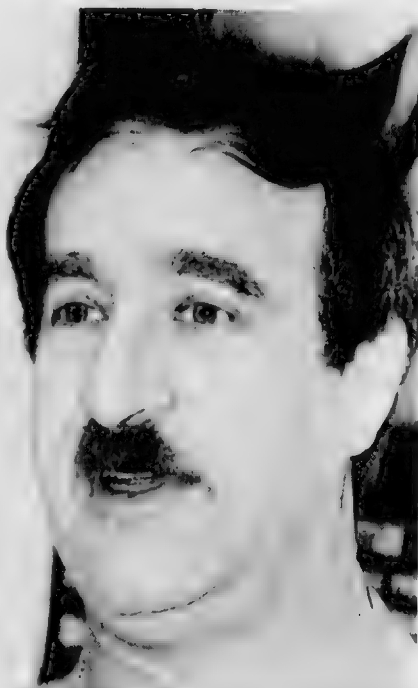
L'opinion publique doit s'activer

Les pluies acides ne font pas bien souvent les manchettes à Winnipeg. Pourtant, notre Friendly Manitoba a sa part de responsabilités.

Les coupables? Inco de Thompson et Hudson Bay Mining and Smelting de Flin Flon, deux fonderies de métaux. Une chance qu'il n'y a que ces deux-là et qu'elles sont situées bien au nord. Car en terme d'entreprises polluantes, elles ne sont battues, sur le continent nord-américain, que par les compagnies à Sudbury, Noranda et Falconbridge.

Pour tout dirè, Inco de Thompson vomit 414 000 tonnes par année d'anhybride sulfureux, l'ennemi public numéro un; et HBMS de Flin Flon renvoit 293 000 tonnes métriques. Un montant, soit précisé en passant, qui est conforme aux ordonnances émises par le ministère de l'environnement manitobain

En moyenne, le sol peut absorber une vingtaine de kilogrammes d'oxyde de soufre par hectare par année sans crainte de destruction. Le Manitoba produit 10 kg par hectare par an. Alors, dans ce sens, "on n'est pas un problème pour nous-mêmes ni pour le reste du Canada" note le ministre de l'environnement, Gérard Lécuyer



Le ministre de l'environnement, Gérard Lécuyer. C'est rentable de contrôler les pluies acides.

Le député de Radisson pourrait dire que le Manitoba compte seulement pour trois pour cent du problème des pluies acides en Ontario. Mais il ne tient absolument pas à tomber dans le piège d'une minimisation des dangers.

"L'environnement, cet héritage dont on a la responsabilité pour les générations à venir, ne peut plus continuer à prendre les pluies acides. Malheureusement, ça va être difficile de convaincre les gens du sérieux de la question, car ils sont aux prises avec leurs propres problèmes. Tant que tu ne le vois pas de tes propres yeux..."

Pourtant, le rôle du public dans la lutte contre les pluies acides est très important, à cause de la pression continuelle qui doit s'exercer.

Gérard Lécuyer affirme qu'il faut faire un effort spécial pour sensibiliser l'opinion publique afin que "la pression publique, si nécessaire, puisse augmenter. Parce que nous, les politiciens du moment, ne serons pas toujours là..."

"Il faut démontrer que c'est rentable de contrôler les pluies acides. Surtout pour un pays comme le Canada qui dépend tellement de matières premières: bois, eaux, terres agricoles. Les aspects moraux et économiques doivent être mariés. Il faut montrer ce qui a été perdu, ce qu'on peut perdre et ce qu'on a à gagner de dépenser immédiatement de l'argent pour contrôler les émissions de soufre."

Car, inutile de le souligner, si les industries sont tellement lentes à limiter leurs émissions de soufre, c'est que l'installation d'un système anti-polluant coûte très cher. Surtout en période de crise économique.

Il ne fait donc aucun doute que la menace des pluies acides sera plus aisément réduite si l'opinion publique milite plus fortement en faveur de législations strictes pour contrôler à la source les émissions d'oxyde de soufre et d'azote.

Bernard BOCQUEL

L'Association France-Canada est dans les airs...

L'association France-Canada voulait se dissoudre. Les membres ont dit non. Ils ont nommé un comité exécutif provisoire chargé de réviser les objectifs de l'organisme et de lui donner une envergure viable.

L'association France-Canada du Manitoba a été fondée le 4 décembre 1968 à Saint-Pierre-Jolys et compte aujourd'hui 77 membres. L'association est un organisme à caractère culturel et social voué à la promotion et à l'affirmation concrète de l'amitié franco-canadien sous tous ses aspects. Son but est de réunir Français et Canadiens en vue d'assurer une meilleure connaissance réciproque de la France et du Canada. Notamment en accueillant et aidant les visiteurs, immigrants, étudiants et stagiaires français au Canada.

Une bonne idée. Pourtant, une résolution visant la dissolution de France-Canada a été présentée le 8 mars lors de la réunion annuelle au Collège Saint-Boniface. Le président sortant Dominique Delisle a expliqué le motif de la résolution. "C'était surtout pour réveiller les membres et les mettre devant les faits." M. Delisle a ajouté qu'il s'agit essentiellement d'un manque de fonds plutôt qu'un manque d'intérêt.

Pour relancer l'affaire, certains croient qu'il suffit de simplifier l'exécutif, se donner comme objectif une réunion par année, "et d'autres rencontres au besoin et à l'occasion". "Je pense que personne ne veut la dissolution de l'association. C'est surtout de la frustration de la part du comité. Personnellement, je ne vois pas d'obligation à faire des activités, ni à changer la structure. Il reste à voir s'il y a de l'enthousiasme et si l'intérêt peut être généré," a dit Roger Smith, un des membres.

Dominique Delisle et le trésorier Gérald Boily ne sont pas d'accord. Pas question de faire des activités juste pour en faire. "On s'est fait dire que notre ambition est trop élevée et qu'on devrait retourner au statut d'il y a quatre ans. C'est clair qu'on est ambitieux," admettent volontiers MM. Delisle et Boily. "Mais on est pas prêt à juste vivoter. On n'existe pas juste pour dire qu'on existe mais pour fonctionner. On s'est brûlé."

MM. Boily et Delisle expliquent qu'ils voulaient entreprendre une nouvelle structuration et établir une certaine permanence en louant des locaux qui serviraient de lieu de réunion, et permettraient aussi de centraliser les archives. L'établissement d'un siège social aurait permis à l'association de mieux fonctionner, assurant son développement futur.



Dominique Delisle

"On est une association ou on ne l'est pas. Quand je me suis embarqué, je voyais le besoin d'une restructuration. Le travail a été amorcé à longue haleine. Ça vaut la peine d'être continué. Est-ce qu'on peut laisser tomber un projet comme le nôtre pour partir avec rien?" s'interroge M. Delisle.

De plus, étant donné la disparution du Consulat français de Winnipeg, l'association veut promouvoir la culture française et remettre en valeur l'aspect voyage-échange "remettre les prairies sur la carte" et donner aux jeunes de l'ouest canadien la possibilité de prendre contact avec d'autres francophones.

Partir avec rien

"Comme individus, j'ai pas besoin de l'association. Je suis allé plusieurs fois en France et j'ai établi mes contacts. Par contre, pour les jeunes, c'est dommage, surtout à cause de l'assimilation. C'est bien beau, on a des noms et adresses mais il faut entrer en contact avec les organisations comme la nôtre et créer des liens. Ça prend du temps, de l'énergie, de l'organisation et de l'argent." "Il est difficile de maintenir l'idée d'une association quand même les livres ne balancent pas. Faut tirer la ligne en quelque part, mais on n'est pas d'accord où est la ligne," soutient Gérald Boily.

Une première rencontre du comité provisoire a eu lieu le 21 mars.

Gisèle CHAMPAGNE

De quoi faire sonner les cloches...



Les prochains matchs dans la grande finale de la Hanover-Taché: le vendredi à Saint-Pierre-Jolys et le dimanche à Sainte-Anne-des-Chênes (20h30).

Dans le premier match qu'a remporté Saint-Malo au compte de 6 à 3, le capitaine des Warriors, Arthur Coulombe, a marqué 3 buts, une passe, tandis que l'attaquant Denis Trudel a compté un but, 3 passes.

Ce fut la guerre à l'aréna de Saint-Pierre-Jolys le dimanche de la première rencontre des finales de la Hanover-Taché entre les As de Sainte-Anne-des-Chênes et des Warriors de Saint-Malo.

On s'attendait à un match sérieusement dur. Il le fut. Les As ont tout fait pour provoquer des coups de poings. Ils n'en ont point eu. Ce qui fit que Saint-Malo en sortit doublement victorieux au compte de 6 à 3. De quoi faire sonner les cloches!

Les Warriors se sont avérés les favoris de la majorité de la foule mais non des arbitres (qui n'eurent sans doute pas la tâche facile), mais qui ont fermé les yeux à maints coups "plattes" pour ne pas dire pire de la part des "As". Bref, on aurait ajouté facilement un "s" au nom de cette équipe qui a évidemment oublié le vrai but de telles séries au hockey.

Décidément, nous avons à notre avantage une équipe qui sait garder les gants, le sang froid et un "cool" capable de mener des individus comme Freynet et Smith au désespoir. Parmi les plus de mille personnes présentes, celles qui ont suivi objectivement la partie peuvent en témoigner...

Paulette GOSSELIN

LFC: le code canonique sera au centre

Le conseil diocésain de la Ligue féminine catholique du Manitoba tiendra son 21e congrès annuel le dimanche 6 mai en la paroisse de Saint-Pie de Letellier.

L'ouverture à 9h30 et les sessions du congrès se feront dans la salle Mémoriale à l'entrée du village. Le thème choisi, "l'Église en marche", abordera le nouveau code de droit canonique

Les congressistes pourront profiter de l'expertise de l'abbé Michel Parent, B.A., L.Th., L.D.C., de Montréal, l'invité d'honneur. L'abbé Parent est président actuel de la Société canadienne de Droit canonique (bureau à Montréal) tout en étant le conseiller de langue française de la société. L'abbé Parent fit ses études en droit canonique à Rome et obtint sa licence de l'Université Ponctificale Grégorienne en 1971 à Rome. Il est vice-chancelier de l'archidiocèse de Montréal et professeur au Grand Séminaire de Montréal. Ce prêtre de 41 ans est aussi vice-président du comité des chanceliers du Québec.

Les conférences, ateliers, réunions d'affaires et élections du congrès seront suivis d'une messe à 17h00, présidée par Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, et un banquet de clôture à 18h00 auquel les maris des congressistes seront les bienvenus et pourront aussi entendre une conférence de l'abbé Parent.

Les membres des sections paroissiales, ainsi que les dames et demoiselles d'autres paroisses intéressées, seront les bienvenues au congrès. L'inscription est de 20$ par personne et doit se faire sans délai, au plus tard le 23 avril. Pour des formules d'inscription, il faut s'adresser à Cécile Bahuaud, 2, chemin Salinger, Saint-Boniface, R2J 2N9 (téléphone: 253-9954).

Notons aussi que la réunion préliminaire au 21e congrès aura lieu le lundi de Pâques, 23 avril, en la paroisse de la Basilique Cathédrale (entrée sud sur le terrain de stationnement, salle au sous-sol). La présidente diocésaine, Léontine Kenny, accueillera les déléguées et les aumôniers à cette réunion préparatoire au congrès.

Hélène BLAIS

Hector Allard décédé

Un ancien ambassadeur canadien dans cinq pays, le manitobain Hector Allard est décédé des suites d'une pneumonie. Il était âgé de 81 ans. Hector Allard a toujours soutenu que le Canada aurait été absorbé par les États-Unis sans le Québec et la culture canadienne-française. Il a été le premier Manitobain à devenir ambassadeur du Canada. Originaire de la petite paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, au Manitoba, Hector Allard a été successivement ambassadeur au Mexique, à Cuba, en République Dominicaine, à Haïti et au Danemark. Il était à la retraite depuis 1968.

Fonction publique du Canada

Enseignants des cycles primaire et secondaire

Affaires indiennes et inuit, District de Thompson Agglomérations isolées, dans le district de Thompson

Nous cherchons des enseignants des cycles primaire et secondaire possédant la sensibilité, l'enthousiasme et l'esprit créatif voulus pour travailler dans un milieu particulier.

Les candidats doivent posséder un brevet d'enseignement professionnel du Manitoba ou pouvoir en obtenir un; avoir obtenu de bons résultats en classe, après avoir obtenu leur brevet ou pendant le stage, pratique sous surveillance; le fait d'avoir déjà travaillé avec des enfants indiens et de parler une langue autochtone constituent des avantages. Il faut connaître l'anglais et passer un examen médical préalable à l'emploi avant de pouvoir être nommé dans un poste isolé

Nous offrons un traitement de l'ordre de 25 784$ à 38 678$ par an (à l'étude) ainsi que des primes d'isolement et un logement en régions rurales

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi à l'adresse suivante
M. Orville Weselowski
Directeur de district de l'éducation
Affaires indiennes et inuit
Bureau du district de Thompson
Boîte 1240
Thompson (Manitoba) R3N 1P1

Veuillez faire votre demande avant le 31 mars 1984

Information is available in English by writing to the above address

Les Affaires indiennes et inuit offrent des chances d'emploi égales à tous

Fonction publique du Canada

Enseignants des cycles primaire et secondaire

Affaires indiennes et inuit, Région du Manitoba Agglomérations isolées, semi-isolées et rurales du Manitoba

Nous cherchons des enseignants des cycles primaire et secondaire possédant la sensibilité, l'enthousiasme et l'esprit créatif voulus pour travailler dans un milieu particulier.

Les candidats doivent posséder un brevet d'enseignement professionnel du Manitoba ou pouvoir en obtenir un; avoir obtenu de bons résultats en classe, après avoir obtenu leur brevet ou pendant le stage, pratique sous surveillance; le fait d'avoir déjà travaillé avec des enfants indiens et de parler une langue autochtone constituent des avantages. Il faut connaître l'anglais et passer un examen médical préalable à l'emploi avant de pouvoir être nommé dans un poste isolé

Nous offrons un traitement de l'ordre de 25 784$ à 38 678$ par an (à l'étude) ainsi que des primes d'isolement et un logement en régions rurales

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi à l'adresse suivante
Division du personnel
Affaires indiennes et inuit
275, avenue Portage, pièce 1100
Winnipeg (Manitoba) R3B 3A3

Veuillez faire votre demande avant le 31 mars 1984

Information is available in English by writing to the above address

Les Affaires indiennes et inuit offrent des chances d'emploi égales à tous.

MOITIÉ prix pour votre MOITIÉ



50%

de réduction pour votre conjoint

lors de votre voyage d'affaires entre deux villes d'Air Canada au Canada.

Une initiative d'Air Canada. Un autre geste concret pour faire voyager plus de Canadiens à travers le pays.

Prenez place côte à côte et profitez de tout le confort de notre Première Classe ou de notre service Connaisseur. Pas nécessaire de réserver ou d'acheter à l'avance. Pas de séjour minimum.

CONDITIONS: En vigueur à partir du 1er mai 1984, cette réduction s'applique au conjoint ou à un membre de la famille de la personne qui voyage par affaires. Le voyage doit être complété le 15 juin 1984.
La personne profitant de la réduction doit nécessairement accompagner le voyageur d'affaires, à l'aller tout au moins. Une preuve d'identité peut être exigée. Sujet à l'approbation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus. Informez-vous auprès de votre agent de voyages ou passez au bureau d'Air Canada et mentionnez le DRF 13009



Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada

Une chambre pour deux à tarif simple.

Les hôtels CN et Delta emboîtent le pas et offrent une chambre pour deux à tarif simple pour toute la durée de votre voyage d'affaires. Et ils vous offrent une bouteille de vin*. Présentez vos billets d'Air Canada pour profiter de cette aubaine.

CONDITIONS: Cette promotion ne s'applique pas au Jasper Park Lodge (CN). Réduction pour les tarifs sans escompte et corporatif seulement.
*Sous réserve des règlementations provinciales.





Delta Hotels
Vous apprécierez la différence Delta

Hôtels CN
On se prépare déjà pour demain.

AIR CANADA

Saint-Norbert

Alphonsine et Rosalie vont nous quitter sous peu

Deux membres de la Ligue féminine catholique quitteront Saint-Norbert sous peu.

Il s'agit d'Alphonsine Campeau et de Rosalie Ragot, deux personnes qui ont apporté beaucoup à la Ligue et dont le départ causera un grand vide.

Alphonsine a été membre fidèle de la Ligue depuis le début, c'est-à-dire depuis 20 ans, et elle a toujours participé et aidé à tous les projets de cet organisme; et ce, avec amour et entrain. Elle fut pour les membres un exemple de la femme forte qui savait prendre la vie comme elle vient avec ses bons et ses mauvais jours.

À 82 ans, Alphonsine n'a pas encore eu le temps de s'ennuyer, car elle a toujours des projets, et elle prend aussi le temps de se divertir. Quand on la remercie pour un travail, elle répond, "faut bien se tenir occuper".

Par ailleurs, Rosalie Ragot, elle aussi, n'a pas hésité à se joindre à la Ligue dès son arrivée à Saint-Norbert il y a 11 ans. Sa présence, son sourire et son calme dans les adversités furent exemplaires pour tous.

Rosalie a, elle aussi, rendu de multiples services à la Ligue et à la paroisse.

Afin de rendre un dernier hommage à deux amies aussi chères à tous, une trentaine de membres, ainsi que l'aumônier Pierre Gagné, se sont réunis à un restaurant pour un repas. Germaine Roy, au nom de la Ligue, affirma que dire au revoir n'est pas facile, mais les souvenirs demeurent.

La présidente, Louise Dowinski, présenta à chacune un certificat de mérite, les déclarant membres à vie de la Ligue, section de Saint-Norbert, puis tous en choeur chantèrent "Elles ont gagné leurs épaulettes".

Alphonsine et Rosalie nous quitte pour aller élire domicile à l'Accueil Colombien.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Le comité culturel organise une soirée canadienne pour le vendredi 6 avril à 20h00 salle Ritchot (80, rue St-Pierre). L'animateur sera Marcel Lacroix; un repas chaud sera servi. Réservez vos billets au 261-9883, 269-9871 ou au 269-0689.



Alphonsine Campeau, Louise Dowinski et Rosalie Ragot

Transcona

Calendrier

Réunion annuelle LFC le 4 avril à 19h30 au Centre culturel Assomption suivie d'une sortie au restaurant. Le comité des élections se compose de Rose Morier, Alice Comeault et Louise Desharnais.

Vin-fromage jeudi 5 avril à l'Hôtel "Princess" de Transcona organisé par l'association de parents et maîtres de l'école Centrale. Tous les parents des élèves sont cordialement invités à cette rencontre de 19h30 à 21h30.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Remi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

Dr. R.J. Lecker **Dr. M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC TEL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agreés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

LES PETITES ANNONCES

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.
-286-

À VENDRE: "1983 World Book", 22 volumes pour 469$ et "Je Veux Savoir" pour 150$. Appelez Jules au 888-0706.
-344-

VENTE PRIVÉE: À Lorette, jolie maison de 3 chambres à coucher, en très bon état, grand sous sol isolé, grande cour, rue tranquille. Appelez au 247-7266 ou 1-878-2037
-377-

À VENDRE: "Mobile Home" de 10' par 50', idéal comme chalet, 5 500$. Téléphoner au 237-8090 après 17h00.
-378-

ES-TU: Intéressé(e)? Je pars pour l'Ontario vers le 20 avril. Arrêt à Thunder Bay, direction Québec...? Tél.: 237-3901.
-380-

NOUS L'AVONS faites en 1983 et nous continuerons en 1984. 4% vendra votre maison; cela inclus le service multiple. Sur une maison de 50 000$, vous épargnez 1 500$. C'est 40% d'escompte sur nos vieux taux de 7%. Vous voulez vendre votre maison? Appelez Maurice Ayotte (Bel-Air Realty) au 235-0015.
-360-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison fait à mesure, 3 chambres à coucher, garage fait à mesure, bien entretenue. 269-2921.
-369-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, sous-sol meublé avec chauffage, électricité, taxe d'eau inclus Une chambre à coucher, salle à dîner, cuisine, salon. Installation laveuse-sécheuse, tapis et rideaux fournis. Stationnement et entrée privée. Libre le 1er août. Tél.: avant 10h00 et après 16h00
-381-

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529
-401-

À VENDRE: À Saint-Malo, près de la plage, grande maison, presque neuve, 3 chambres à coucher, 2 chambres de toilette, grande salle de famille, avec deux acres de terrains, le tout beaucoup plus bas du prix coûtant. Raison de vente: santé. Aussi choix de chalets pas éloigné de la plage à des prix très raisonnables. Tél.: 347-5298 Dubois Sales & Realty Co.
-384-

À VENDRE: 1975 Motorhome, 23' Eldorado 350 G.M., excellente condition, seulement 56 000$ Toutes équipé avec air clim., générateur à gasoline, fournaise au gaz, eau chaude, douche, poêle, four, réfrigérateur, évier double, pompe, etc. 15 500$ Tél.: 233-0999, après 17h00
-385-

À VENDRE: Saint-Boniface, 49 900$, 3 chambres à coucher, plus deux au sous-sol, très bonne condition; garage et "carport". Léo au 257-2528 DELBRO.
-372-

À VENDRE: Saint-Boniface, un duplex, seulement 45 900$, comprenant deux chambres à coucher chaque, très bon état. Revenu 625$/moi. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-373-

À VENDRE: Sainte-Anne-des-Chênes, 22 500$, 3 chambres à coucher, salle de famille, garage attenant, lot de 65 x 135. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-374-

À VENDRE: Poodles, motocyclette, mini-motocyclette, cache-moyeu (hubcap), un bureau, lit pliant, appelez au 237-6273.
-375-

VENTE DE GARAGE: vaisselles, un ensemble de salle à manger, chaises de salon, un lit, un bureau, peau de mouton, balayeuse, etc. 508 de la Morénie, apt. #1. Jeudi et vendredi de 18h00 à 22h00; samedi et dimanche de 13h00 à 16h30. Josée au 233-5565
-376-

PROPRIÉTÉ À VENDRE: 2 morceaux de terrain boisé; 80 acres et 141 acres (avec chalet); idéale pour ferme-loisir et/ou chalet d'été. Tél.: 256-5170.
-382-

VENTE PRIVÉE: Maison à Sainte-Anne, Manitoba, 191, rue Main, 3 chambres à coucher en haut, sous-sol bien fini, tapis mur à mur, 2 chambres de bain, laveuse et sécheuse, 2 poêles, 2 réfrigérateurs, une laveuse à vaiselle, grand garage double, chauffage électrique, en face de la Villa Youville. Prix 51 000$. Pour plus d'informations, téléphonez au 424-5335, La Broquerie, Manitoba.
-383-

À VENDRE: 1975 Lakestar 15 pieds, bateau en "fiberglass" deep V, convertible, 2-5 gal. réservoir d'essence, 65HP moteur Mercury, remorque, en excellente condition. Prix 2 500$. Tél.: 233-0999, après 17h00.
-386-

SAINT-BONIFACE: Maison de 4 chambres à coucher, très propre, cuisine et salle de bain. Complètement rénovée, armoire en bois vernie, laveuse à vaisselle, salle de récréation, grand lot 40 x 138, près de Précieux-Sang. Poss. 1er mai. Adrian Stevens Jeanne D'Auteuil 237-8844 ou 257-1571
-388-

SAINT-ADOLPHE: Split level moderne, 3 chambres à coucher, grande cuisine familiale, 2 salles de bain, grand lot, Gazebo avec porte de patio, garage attenant. Adrian Stevens Jeanne D'Auteuil 237-8844 ou 257-1571
-389-

À VENDRE: Sofa et chaise, bonne occasion. Prix 75$. Téléphoner au 235-1285 (en anglais SVP)
-390-

À VENDRE: Trois lits, un de 55 pouces, un autre de 48 pouces et un petit lit de bébé, en très bonne condition, en vente à demi prix. Téléphoner au 233-2616
-391-

CHERCHE: une personne pour garder mon petit garçon de 6 mois, du lundi au vendredi, préférablement à domicile, commençant au mois de juin Téléphonez Colette au 233-2747
-392-

SAINT-BONIFACE: Le 31 mars est la date limite, maison de 3 chambres à coucher, hypothèque à 10 pour cent, octroi de 5 000$. Roland au 255-7510 Ducharme Agency
-394-

SAINT-BONIFACE: Bungalow de 2 chambres à coucher, avec coi-repas "dinette", sous-sol, garage et cour clôturé. Roland au 255-7510 Ducharme Agency
-395-

SAINT-BONIFACE: Bungalow de 2 chambres à coucher sur un lot de 60 x 103 avec garage, 44 900$. Roland au 255-7510 Ducharme Agency.
-396-

SAINT-VITAL: Bungalow de 2 chambres à coucher sur un lot de 47 x 223 35 900$. Roland au 255-7510 Ducharme Agency
-397-

BAIE DUBUC: Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher, 1072 pieds carrés avec un terrain Roland 255-7510 Ducharme Agency.
-398-

RÉPARATIONS ET VENTE: d'appareils usagés, enlèvement gratuit d'appareils non-désirés. Nouveau compresseur installé au prix de 210$. Garantie. 237-1868
-399-

CÉLIBATAIRE, SEUL(E)?: Rencontrez quelqu'un qui saura apprécier vos qualités. Trouver cette personne est plus facile que vous le pensez. The Dating Place fera une sélection soigneuse pour vous. Nos membres nous viennent de toutes sortes de professions. Tout le monde est bienvenu. Les prix sont raisonnables. Les dames, venez essayer notre carte de membre en spécial. Composez le 949-9139, 304 - 504, rue Main.
-400-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André **256-3340**

Chiropraticiens

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Sainte-Agathe

Quels critères pour juger l'élocution des étudiants

Le troisième concours annuel d'élocution divisionnaire avait lieu à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys, le 6 mars.

Un auditoire d'une centaine de personnes assistait à la déclamation de 52 élèves qui représentaient les quatre écoles de la division de la Rivière Rouge: Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe.

Ils étaient divisés en quatre catégories: 16 élèves dans la 1ère catégorie - niveaux 1ère à 3e années; 16 dans la 2e catégorie -niveaux 4e à 6e années; 16 dans la 3e catégorie - niveaux 7e à 9e années; et seulement quatre élèves dans la 4e catégorie -niveaux 10e à 12e années.

Les juges, Vincent Dureault, Antoine Gaboriau, Pierre Beaudoin, Henri Grimard, Robert Paquin et Estelle St-Hilaire ont évalué ces candidats sur les points suivants: **la voix**: volume, diction, intonation, articulation, prononciation; **la présence sur scène**: gestes, expressions corporelles, débit, interprétation; et **la présentation**: vie, dynamisme, originalité, intérêt de l'auditeur.

Tous les gagnants de l'école élémentaire de Sainte-Agathe, un de chaque niveau, se sont mérités un médaillon à Saint-Pierre.

1ère catégorie: 1ère année, Laurie Cinq-Mars, médaillon de bronze; 2e année, Suzie Lemoine, médaillon de bronze; et 3e année, Sylvie Beaudry, médaillon d'argent.


Le groupe gagnant

2e catégorie: 4e année, Christian Palud, médaillon d'or; 5e année, Stéphane Palud, médaillon d'or; et 6e année, Mona Lemoine, médaillon d'argent.

3e catégorie: 7e année, Angèle Vermette, médaillon d'argent; 8e année, Ginette Robert, médaillon d'argent; et 9e année, Jo-Anne Robert, médaillon d'argent.

Thérèse DUMESNIL

Saint-Léon

Patinoire, théâtre: on a parlé d'avenir au Centre récréatif

Un intérêt est porté au Centre récréatif. En effet, les 40 personnes présentes à l'assemblée annuelle de cet organisme discutèrent sérieusement de projets futurs.

Le bingo, événement hebdomadaire, devenant moins populaire, donc pas profitable, fut remis en question. Aussi, il fallait étudier les nouveaux règlements qui entreront en vigueur le 1er mai prochain

Puisque la vente des billets "Nevada" se fait à l'occasion de ces bingos, et que cette vente rapporte considérablement à la communauté, il fut fort recommandé de continuer les soirées de bingo, du moins pour quelques mois.

Une planification de la part des Chevaliers de Colomb, responsables des nevadas, et de l'exécutif du Centre récréatif devra se faire.

L'idée d'une arène, une patinoire fit encore surface cette année. Mais la population restreinte de notre petit village étant incapable de fournir les fonds nécessaires, il faudra se satisfaire d'une patinoire ouverte qui pourrait être de dimensions réglementaires afin d'accomoder des parties de hockey. Une patinoire sur place est un atout pour les jeunes.

Par ailleurs, l'idée d'un théâtre amovible pour notre centre prend lentement du terrain. Il est espéré depuis quelques années par ceux et celles qui montent des pièces de théâtre tous les ans.

Enfin, trois personnes ont terminé leur mandat de trois ans à l'exécutif: Denis Rondeau, Luc Labossière et Monique Grenier, qui furent remplacés par Edith Rondeau, Norbert Labossière et Fernand Grenier.

Ces trois se joignent à Robert Talbot, Norbert Toupin, Charles Martel, Estelle Comte, Noreen Grenier et Julien Grenier, pour former le nouvel exécutif du Centre récréatif.

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le 6 avril: Vin et fromage avec le groupe Folle Avoine, préparé par le comité culturel.

En l'honneur du 100e anniversaire de M. Oscar Archambault



les membres de sa famille vous invitent cordialement à la Messe d'action de grâce qui sera célébrée dans l'église de Sainte-Rose-du-Lac, le samedi 14 avril 1984 à 13h00. Un goûter suivra et sera servi à la salle de la Légion canadienne. Point de cadeau. Votre présence est requise seulement.

La Broquerie

Un local pour l'âge d'or dès 1985?

Vous avez su qu'on avait demandé des soumissions pour la vente du vieux couvent de La Broquerie?

C'est que le Club d'âge d'or de La Broquerie a décidé de se loger. Ce dernier vient de nommer un comité de construction qui aura la tâche d'étudier plans et possibilités pour la future construction d'un centre de loisirs.

Ce comité, formé de Gérard Décelles, Louis Granger, Albert Laramée, Roméo Gauthier et Marcien Boily, a visité d'autres clubs qui ont déjà réalisé le même projet.

Certains aspects de la construction sont déjà décidés: une bâtisse d'environ 3 000 pieds carrés avec cuisine, salle de jeux, salle de danse où pourront se donner aussi réceptions et souper.

On prévoit que la construction pourrait commencer dès l'automne 84 et que la bâtisse serait fonctionnelle à l'été 85

Le coût? Environ 70 000$. Ces $ devront venir des gens de La Broquerie, d'octrois fédéraux et provinciaux (on espère pouvoir compter sur l'appui de la SFM pour décrocher ces octrois). Il y a aussi une bonne possibilité d'obtenir une contribution financière importante des Chevaliers de Colomb.

Le Comité de construction remettra son rapport à l'assemblée annuelle du Club d'âge d'or et c'est alors que seront prises les décisions définitives

Rino OUELLET

Le CJP veut faire

Identifier dans chacune des quatre communautés de la Seine un besoin particulier pour la jeunesse et aider à mettre sur pied une activité majeure pour répondre à ce besoin.

Voilà la besogne du 2 avril à la fin juin pour s'acquitter de cette première étape du plan d'ensemble du CJP.

On espère au CJP faire de l'organisme une réalité vivante et concrète pour les jeunes qu'il représente. On a d'ailleurs contribué substantiellement à la réalisation d'un voyage culturel au Québec pour 16 jeunes de La Broquerie et de Marchand, grâce à un octroi de 1 100$. Et il se pourrait bien qu'on revoit ces mêmes jeunes participer à une tournée provinciale de théâtre jeunesse en 1985.

Quatre régions majeures ont été identifiées par le CJP, soit la ville, la Montagne, la Rouge et la Seine. En tant que coordonateur pour la région Seine, Pierre Champigny travaillera étroitement avec les jeunes de Lorette, Ile-des-Chênes, Sainte-Anne-des-Chênes et La Broquerie, des jeunes de la 7e à la 12e

Ile-des-Chênes



Une première des jeannettes

Pour la première fois dans la paroisse, douze jeunes filles ont fait la promesse jeannette.

C'était en présence de la commissaire Diane Samardzija, de l'abbé Ubald Lafond, aumônier, des animatrices, Gisèle Lecocq, Rachelle Lemoine et Jocelyne La Flèche.

Les jeannettes sont: Danielle Beauchemin, Corinne Demarcke, Daneige Gagnon, Catherine Grossemans, Dominique Lamoureux, Joëlline Lamoureux, Sylvie Lemoine, Camille Lévesque, Andréa Samardzija, Christina Samardzija et Nicole Trudeau.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Les vendredis, de 14h00 à 16h00, la bibliothèque mobile, située au sous-sol de la Caisse populaire, est au service des intéressés.

Une réalité manitobaine à l'Académie française?

Cette année, contrairement à la façon de procéder par le passé, tous les participants au concours d'élocution divisionnaire tenu à l'Institut collégial de Saint-Pierre ont gagné des médailles.

Voici les plus éloquents, gagnants des médailles d'or: Chantal Sabourin (2e année), de Saint-Jean-Baptiste; Alain Mulaire (6e année) et Denis La Palme (11e), de Saint-Pierre-Jolys; Natalie Forest (1ère), Françoise Lambert (2e), Roxanne Desrosiers (3e), de Saint-Malo; et Christian Palud (4e), Stéphane Palud (5e), de Sainte-Agathe.

Les médailles d'argent furent méritées comme suit: Pascal Fillion (1ère année), Léo Deurbrouck (11e), de Saint-Jean-Baptiste; Raymond Catellier (4e), Kristine Masterson (5e), Lisa Masterson (7e), Michelle Fréchette (10e), René Déquier (12e), de Saint-Pierre-Jolys; et Sylvie Beaudry (3e), Mona Lemoine (6e), Angèle Vermette (7e), Ginette Robert (8e), Jo-Anne Robert (9e), de Sainte-Agathe.

Pour les médailles de bronze, ce furent: Lynne Perron (3e), Rachel Vermette (4e), Noël Fillion (5e), Josée Dupuis (6e), Lynda Dumontier (7e), Jacqueline Touzin (8e), Denis Ouillet (9e), de Saint-Jean-Baptiste; Lynette Préfontaine (1ère), Magali Nayet (2e), Miguel Rioux (3e), Philip Poirier (8e) et Diana Morin (9e), de Saint-Pierre-Jolys; puis Jo-Anne Patenaude (4e), Carmen Bourgeois (5e), Jacqueline Forest (6e), Tania La Palme (7e), Annick Péloquin (8e), Jacqueline Forest (9e), de Saint-Malo; ainsi que Laurie Cinq-Mars (1ère) et Suzie Lemoine (2e), de Sainte-Agathe.

Les commissaires qui aidèrent aux présentations étaient Lise Desharnais et Claude Lafond.

Aux rangs des juges, on retrouvait: Claude Paquin, Vincent Dureault, Antoine Gaborieau, Estelle St-Hilaire, Henri Grimard et Pierre Beaudoin.



Les éloquents de l'école de Saint-Malo. En avant: François Lambert, Roxanne Desrosiers et Natalie Forest. En arrière: Jo-Anne Patenaude, Jacqueline Forest (9e), Annick Péloquin, Jacqueline Forest (6e), Tania La Palme et Carmen Bourgeois.



Un groupe du niveau primaire de toute la Rouge

Ce dernier fit des remarques à l'effet "qu'au pré-secondaire, aucun candidat ne s'était mérité ni or ni tellement d'argent puisque les "t" et les "d" n'étaient pas purs; les textes de prose tels "Jean-Val-Jean" de Victor Hugo se rendaient très difficilement de façon appropriée et que les intonations anglaises étaient inacceptables, tout comme les monologues en cette soirée d'élocution".

Il faudrait s'entendre à savoir qui on juge comment: une réalité manitobaine à l'Académie française..

Paulette GOSSELIN

Il faut développer une stratégie

Bien sûr qu'à des assemblées annuelles de sociétés de développement et de Chambre de commerce, l'on parle d'études, de projets d'économie locale, de l'année passée et de l'avenir.

À Saint-Jean-Baptiste, le 20 mars, une cinquantaine de personnes participaient à la réunion conjointe de la St. Jean Development Corporation et de la Chambre de Commerce.

La société est fière d'avoir réussi à coordonner en 1983 les efforts de la communauté concernant les prélèvements de fonds pour l'aréna. La construction de la salle d'attente a commencé et les réparations à la patinoire même seront terminées pour la saison 1984-85.

En plus, le symbole du village est finalisé: "La capitale des pois à soupe". Un gros panneau à l'entrée du village nous le rappelera.

Superior Bus

Du côté Superior Bus (de Morris), la société a travaillé avec de nombreux autres comités des deux villages pour la réouverture de l'usine. Même si l'usine fonctionne avec deux douzaines d'employés depuis quelques semaines, il faut espérer une solution à long terme avec le plein emploi.

Entre-temps, le comité régional doit faire, en 1984, une étude sur l'ensemble des ressources économiques de Saint-Jean-Baptiste et la région, pour ensuite développer des priorités et une stratégie économique régionale.

L'orateur invité, Sam Schellenberg, de la Pembina Valley Development Corporation, a expliqué le rôle de son organisme et s'est déclaré heureux des initiatives des groupes de Saint-Jean-Baptiste pour améliorer la situation chez eux.

Aux élections, les nouveaux directeurs Léon Lafond, Paul Rodrigue, Elaine Sabourin et Gilles Vermette, rejoignent Gilbert Lavallée, Randy Manikel et Philippe Sabourin à l'exécutif de la société.

Philippe SABOURIN
Florent BEAUDETTE

D'autres encore

Il y en avait même de la ville parmi les 170 personnes à la présentation du comité culturel de Saint-Jean-Baptiste à la salle du centenaire dimanche soir dernier.

Plusieurs ont été vus les larmes aux yeux à force de rire; d'autres se tenaient encore les côtes en sortant, bref un gros succès pour cette première à Saint-Jean-Baptiste.

Je ne vous en dirai pas plus long cette fois, car la troupe va répéter le spectacle dimanche le 1er avril à la même heure, même place.

Alors, dépêchez-vous! Achetez vos billets avant qu'il ne soit trop tard.

Calendrier

Le 30 mars à 20h00 à la salle du centenaire, soirée sociale au profit de l'équipe de base-ball, les "Brewers", de Saint-Jean-Baptiste. Tous bienvenus.

Le 31 mars de 9h00 à 13h00 au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, cours de C.P.R. (Cardio-pulmonary resuscitation) par l'équipe de St. John Ambulance. Renseignements au 758-3890.

Le 1er avril à 19h30 à la salle du centenaire, une 2e soirée "Bière et Saynètes" par le comité culturel. Seulement 175 billets à la Caisse populaire et chez Isabelle.

Le 8 avril à 19h30 à la bibliothèque de l'école, conférence en français sur les conditions de vie en Egypte par Magda Gabriel d'Egypte. Tous bienvenus.

Le 13 avril à 19h30 au gymnase de l'élémentaire, boîte à chansons présentée par les étudiants du secondaire de Saint-Jean-Baptiste.

Les médaillés sportifs et scientifiques

Les Squirts de Letellier ont tenu un tournoi de hockey pour les 8 ans et moins le 17 mars à l'arène de Letellier.

Trois autres équipes ont été invitées à venir participer: Emerson, Dominion City et Saint-Adolphe. Chacune des équipes devait jouer trois parties dans la journée. Emerson fut l'équipe qui remporta la victoire en gagnant les trois joutes.

Chaque joueur a reçu un trophée souvenir et l'étoile de chaque équipe a eu une médaille: Emerson, Vincent Brisbon; Dominion City, Brian Whiteway; Letellier, Marcel Perron; et Saint-Adolphe, Justin Reimer.

Les Squirts de Letellier sont entraînés par Sylvain Jutras.



L'équipe des Squirts, après avoir gagné 11 à 4 contre Saint-Adolphe.

Le 16 mars avait lieu à l'école de Letellier l'Expo Science 84.

Après plusieurs semaines d'efforts de la part des jeunes et beaucoup de patience des professeurs, les élèves ont approfondi leur connaissance dans plusieurs domaines scientifiques.

Les gagnants des niveaux 1ère, 2e et 3e années. Médaille d'or: Daniel Damphousse et Robert Bouchard. Médaille d'argent: Lee Manikel, Eran Lemay et Todd Barnabé. Médaille de bronze: Pam Klippenstein et Paula Bouchard; et aussi, Raymond Cianflone et Patrick Saurette.

Au niveau 4e, 5e et 6e années. Médaille d'or: Carole Barnabé et Rachelle Parent. Médaille d'argent: Ginette Jubinville et Nicole Saurette. Médaille de bronze: Melissa Abrams et Monique Bouchard.

Niveau 7e et 8e année. Médaille d'or: Nicole Bouchard et Joanne Damphousse. Médaille d'argent: Carmelle Rémillard et Michèle Parent. Médailles de bronze: Carole Brunet et Daniel Leclair.

Noella JUBINVILLE



Saint-Lazare

75 personnes pour entendre Wilfrid

Le club 4-H régional tenait une compétition de discours le 12 mars à l'école secondaire Major Pratt de Russell.

Seize jeunes membres, venant de Rossburn, Foxwarren, Silverton, Russell et Saint-Lazare, y participaient.

Denise Simard, Stéphane et Jacqueline Chartier et Shelley Décorby représentaient le club Fort Ellice dans la section junior. Quoique nous n'ayons pas eu de gagnant, Stéphane Chartier reçut le ruban de deuxième place pour son discours sur "Les voyageurs".

D'autre part, le déjeuner-communion commandité par les Chevaliers de Colomb le 18 mars fut très apprécié par ceux qui y assistaient.

L'orateur invité, le révérend Wilfrid Barré, diacre pour la paroisse de Virden, et son épouse Marguerite, expliquaient en quoi consiste le rôle du diacre dans l'église d'aujourd'hui. Environ 75 personnes étaient présentes

Enfin, notons que les 16, 17 et 18 mars avaient lieu les finales de badminton des jeux d'hiver du Manitoba à Stonewall.

Micheline Chartier a bien représenté la région Westman puisqu'elle a remporté la médaille d'or en simple féminin.

Annette et Omer CHARTIER



Voici l'équipe des 8 ans et moins sous la direction de Ken Dupont, Jim Bagley et Richard Bohémier. Ils ont joué 25 parties (16 victoires, 9 défaites) et ont entré dans trois tournois dont, celui de Saint-Lazare, où ils se sont mérités les honneurs.

1ère rangée: Kelly Belhumeur, Jeremy Dupont, Graham Hodgson, Serge Chartier, Telly DenBrock. 2e rangée: Dale Edmundson, Jodie Tremblay, Joris Bagley, Alain Huberdeau, Lorne Jessop, Emile Huybrecht. Entraîneurs: Ken Dupont et Jim Bagley.

Otterburne

C'est la fin de la saison de curling

Au cours de la semaine dernière se déroulait le bonspiel du 50e anniversaire de la paroisse. Ce bonspiel marquait également la clôture de la saison de curling 83-84 à Otterburne.

Il est à remarquer que malgré le temps doux, aucun des bonspiels a été interrompu dû à la température, car cet hiver, les parties de curling se jouaient sur de la glace artificielle.

Pour ce bonspiel, un bon nombre des parties ont été chaudement disputées. Plus d'une partie, même jusqu'aux finales, se faisait remarquer par le pointage nul. Et ça jusqu'à la dernière minute. Mais tout de même, il y a eu des gagnants.

Pour le côté A, l'équipe de Marc Raffard a remporté la lutte très serrée contre l'équipe de Lucien Gobeil.

Pour le côté B, Rosaire Roy et son équipe remportaient la palme contre l'équipe de Michel Poirier.

La dispute du côté C a été remportée par l'équipe de René Carrière, opposée à celle de Germain Vermette.

En plus de souligner le cinquantenaire de la paroisse, ce bonspiel avait pour but de ramasser des fonds supplémentaires pour l'opération du complexe du curling. Une loterie avait été organisée à cette fin.

Les gagnants furent: 1er prix, René Péloquin, de Saint-Pierre-Jolys, qui gagnait un ATC ("tri-cat"); 2e prix, Paul Carrière, d'Otterburne, qui gagnait une carabine; 3e prix, Westfield Industries, de Rosenort, qui gagnait une tronçonneuse.

Par ailleurs, le comité du livre veux rappeler aux gens d'Otterburne que cette fin de semaine (samedi et dimanche) est réservée pour les photos. Si vous ne vous souvenez pas de l'heure de votre rendez-vous, veuillez consulter la liste au bureau de poste.

Pierre BEAUDOIN

Calendrier

Mardi 3 avril: Au sous-sol de l'église, réunion de la LFC à 20h00.

Samedi 7 avril: Danse du bonspiel des dames à la salle du curling à 20h30.

Dimanche 8 avril: Confessions du temps pascal, à l'église d'Otterburne en soirée.

Mardi 10 avril: Réunion mensuelle des C. de C. à 20h00 au Centre Colombien des C de C. à Saint-Boniface

Samedi 14 avril: Danse de clôture de la saison des ligues de curling à la salle du curling à 20h30

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Saint-Adolphe

Le Club Amical reçoit une subvention

Le Club Amical de Saint-Adolphe a obtenu une subvention de 13 537$ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Le Club a demandé une deuxième subvention pour compléter la rénovation, l'ameublement de ses locaux et démarrer quelques nouvelles activités.

En plus des repas communautaires, billiard, jeu de galet et activités artisanales, le Club veut offrir aux membres des cours de couture, de tricot et de crochet, le jeu de quilles sur tapis et, éventuellement, un atelier de bricolage.

Un total de onze groupes de personnes âgées au Manitoba ont reçu des subventions Nouveaux Horizons, totalisant 85 722$.

Lorette

Calendrier

Le Comité culturel de Lorette invite à une pièce de théâtre, "Folle Avoine" et Pierre Trudel, le dimanche 8 avril à 20h00 à la salle paroissiale de Lorette. Le tout se déroulera avec un vin-fromage. Les billets sont 5$. Gisèle Loyer au 878-3509.

Les 9 000$ serviront pour l'Atelier

Les gagnants du "concours popularité" de la soirée "Talent Show" ont été déterminés depuis que tous les gages ont été reçus.

Ces gagnants ont été la Chorale de l'École élémentaire de Notre-Dame (1er prix), le pianiste Christian Delaquis (2e), la fanfare "Rathwell School Band" (3e), le groupe de chanteurs "Four Leaf Clovers", composé de Jeanne Chaperon, Auguste Chaperon, Lorraine Leduc, André Philippot (4e), et la fanfare de Lourdes (5e).

Les profits de la soirée (au-delà de 9 000$) serviront pour l'agrandissement de l'Atelier Notre-Dame.

Le succès de la soirée a été dû aux Chevaliers de Colomb qui ont initié et réalisé la soirée, à la station de radio CFRY (Portage-la-Prairie) qui l'a diffusée sur ses ondes, aux 76 commanditaires, aux 24 concurrents, et finalement aux gens de la région qui ont contribué généreusement.

Denis BIBAULT



La chorale de l'École élémentaire de Notre-Dame



L'équipe de Ringette, "Les Tweens": Raymond Chabbert (assistant), Mona Jamault, Lisa Singleton, Alana Turnbull, Raymond Yarjau (entraîneur), Chantal Comte, Carole Chabbert, Nadine Bibault, Nicole Comte, Joanne Bosc (absentes: Brigitte Comte et Lynne Vigier).

La formation d'une ligue est espérée

L'équipe de Ringette, Les Tweens, a gagné 13 des 18 parties qu'elle a jouées durant cette dernière saison.

L'entraîneur, Raymond Yarjau, et son assistant, Raymond Chabbert, ont souligné que ce succès a été dû à l'enthousiasme des huit filles, âgées de 8 à 12 ans

Cette équipe a joué seulement des parties hors-concours et dans les tournois, car il n'y a pas encore une ligue d'organisée. Elle a joué à Carman, MacGregor, Mariapolis, Miami, Morden et Portage-la-Prairie.

L'objectif de l'entraîneur a été de faire évoluer une équipe capable d'offrir un défi aux autres de la région. Il espère toutefois qu'une ligue sera formée prochainement, afin d'avoir des compétitions plus organisées

Nous devenons lumière

Nous disons: "C'est pas une lumière!" et tout le monde comprend. Nous demandons que les enquêteurs "fassent la lumière, toute la lumière". Nous exigeons qu'il "jette une lumière nouvelle sur la question". Un beau matin, "la lumière c'est faite"! Et quand approche la nuit, nous "faisons la lumière".

Il est toutes sortes de "lumières" dans le monde. Inutile de les énumérer.

Mais lorsque nous nous attardons, la "lumière" nous renvoie à quelque chose de très profond chez nous. Quelque chose qui nous atteint aux tripes!

Car la lumière fascine... qu'elle soit éternelle ou feu.

Car la lumière surprend... qu'elle soit étoile filante ou aurores boréales.

Car la lumière chasse... les ténèbres et la noirceur.

Car la lumière sécurise... la veilleuse dans la nuit.

Car la lumière exige... faut faire attention à ce qu'on fait.

Car la lumière révèle... le beau comme le moins beau.

Et Jésus un jour a dit: "JE SUIS LA LUMIÈRE DU MONDE."

Une lumière qui fascine, qui surprend, qui chasse, qui sécurise, qui exige, qui révèle...

Une lumière... la seule VRAIE lumière.

Voir à la lumière de Jésus, c'est voir avec les yeux de Dieu.

C'est voir David, le plus jeune, l'insignifiant et le choisir comme roi, alors que tous les autres ne le voyaient pas.

C'est voir le coeur de l'aveugle-né. Celui qu'on rejette dans la société parce qu'il paie pour son péché, alors que les autres ne voient en lui qu'un pauvre imbécile.

C'est voir le coeur endurci des pharisiens qui refusent de se convertir alors que les autres ne voient en eux que des personnages imposants.

C'est voir les ténèbres qui couvrent le monde alors que le monde pense vivre dans la lumière.

Oui, c'est voir... et vouloir faire voir!

Comment faire voir celui qui croit tout voir?

Comment chasser les ténèbres chez celui qui ne les reconnait pas?

Comment faire la lumière chez celui qui pense être lumière?

Comment... oui comment?

Un jour, baptisés en Jésus, nous sommes devenus enfants de la lumière.



Claude Blanchette

INTERROGATION

Et depuis ce jour, nous cherchons à vivre comme des fils de la lumière, de la seule vraie lumière qu'est celle qui nous est donnée par Dieu.

Alors, si nous avons perdu la lumière...

Si nous sommes devenu moins lumière et plus ténèbres...

Si les ombres nous cachent du visage de Dieu...

Sans être de gros méchants, de grands pécheurs, des gens en perdition... N'avons-nous pas à "faire la lumière" dans notre vie de foi? Comme personnes, comme famille, comme paroisse?

Et si nous ne laissons pas Jésus faire la lumière en nous par l'Église... faut-il se surprendre alors que nous trébuchons dans les ténèbres?

Comment "faire la lumière"???

En nous laissant convertir, en accueillant le Rédempteur dans nos vies, en ouvrant les portes de notre coeur au pardon miséricordieux du Père, en célébrant la joie des retrouvailles en Église... en... en... en...

Claude BLANCHETTE, ptre

REMERCIEMENTS

Les familles de Jim et John McMurray désirent exprimer leur profonde reconnaissance à tous les parents, amis et voisins pour leurs témoignages de sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de cartes, de messes, de fleurs et pour tout autres geste de solidarité.

Merci aux gens responsables du goûter servi après les funérailles

Rosana METAIL
(née Pelletier)

À sa résidence le dimanche 25 mars, est décédée, à l'âge de 80 ans, Mme Rosana Metail (née Pelletier) de Villa Youville

Prédécédée par son époux John Casimir Metail, elle laisse dans le deuil un fils John de Winnipeg

Mme Metail était en résidence à Villa Youville depuis 11 ans. Elle avait enseigné l'école dans la région de Kenora et plus tard elle a travaillé pour le Children's Aid à Winnipeg. Une femme très religieuse, Mme Metail était toujours prête à rendre service aux autres

Le service a été célébré à 14h00 le mardi 27 mars en la Cathédrale St. Mary. L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Assomption.

La direction des funérailles a été confiée au Salon Mortuaire Desjardins

Hortense GOBEIL
(née LEBLEU)

Le 13 mars 1984, à l'Hôpital général de Saint-Boniface, Hortense Gobeil (née Lebleu), épouse bien-aimée d'Albert Gobeil de Saint-Pierre-Jolys, est décédée à l'âge de 70 ans

Outre son époux Albert, Hortense Gobeil laisse dans le deuil 12 enfants: Eveline (Mme Léo Morin) d'Edmonton, Alberta; Laurent et son épouse Shirley, Hélène (Mme Germain Fréchette), Steve et son épouse Mona, de Winnipeg; Léonne (Mme Bob Zaporzan) de Calgary, Alberta; Léon et son épouse Irène, Denise (Mme Michel Tétrault, Claude et son épouse Joan, de Winnipeg; Roger et son épouse Lauraine, Gilbert et son épouse Irène, de Saint Malo; Diane (Mme Marcel Girardin) et Luc et son épouse Toby de Winnipeg; 38 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants; trois demi soeurs: Orise, Rita et Thérèse; trois demi-frères: Edouard, Eugène et Laurent. Mme Gobeil fut précédée dans la tombe par un frère Lévis en 1932

Les prières furent récitées le vendredi 16 mars à 10h30 en l'église de Saint-Malo, suivies de la messe de la Résurrection, célébrée par le père Réginald Prescott, assisté du père Gaston Lebleu, o.m.i

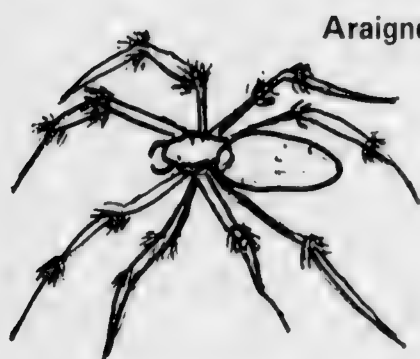
La famille Gobeil désire remercier sincèrement les pères Prescott et Lebleu, les chantres de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo et les dames de Saint-Pierre qui ont servi un délicieux goûter au Centre récréatif de Saint-Pierre après les funérailles.

La page de Bicolo



Hé! Regarde! Je viens d'en attraper une! Elle monte le long de son fil! Je trouve ça bien intéressant une araignée! Toi aussi? Je t'en parle plein la page!

Bicolo



Araignée à soie

Comment se protègent-elles?

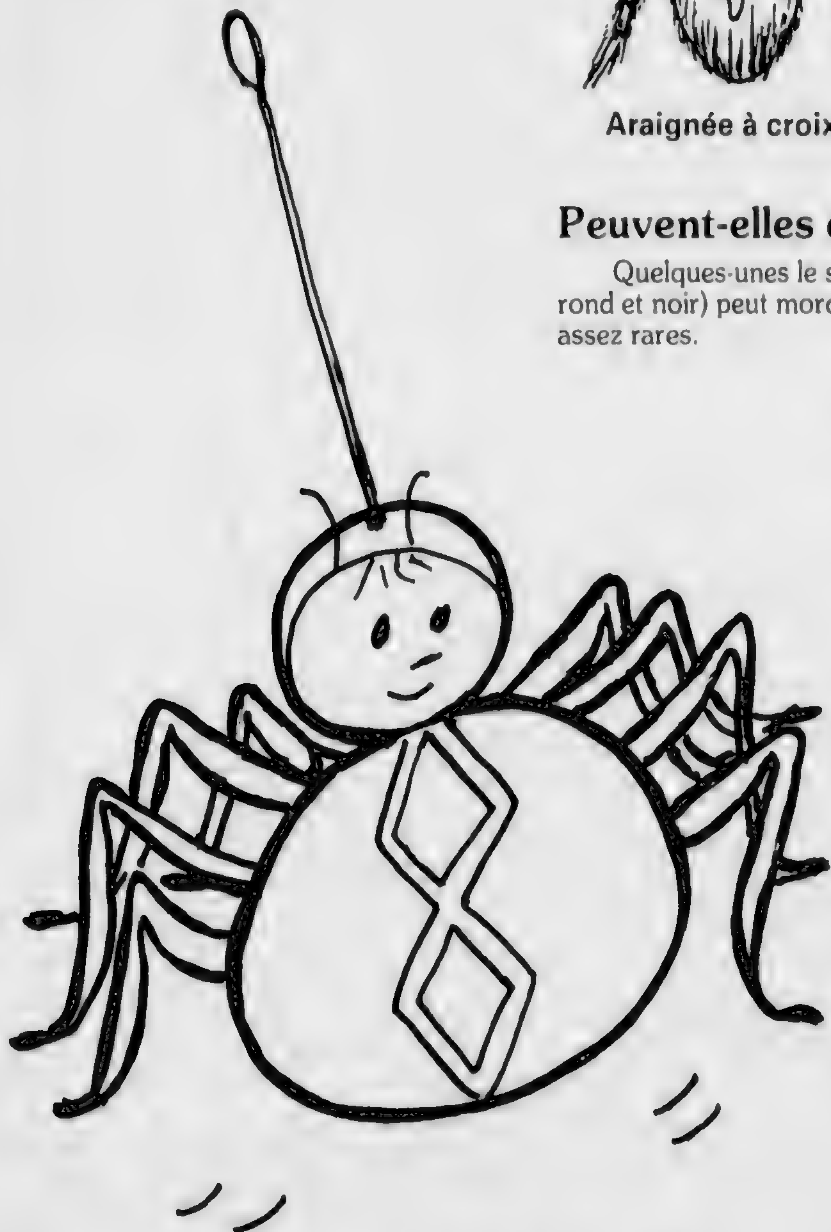
En courant vite, en mordant, en tissant des fils pour attraper l'ennemi. Certaines araignées de maison font semblant d'être mortes quand l'ennemi approche; c'est une ruse qui réussit bien!

Des fois, les araignées se battent entre elles. Si elle perd une patte au cours d'un combat, il lui en poussera une nouvelle.

Je te propose de faire...

L'araignée-sauteuse

Colorie cette petite araignée de tes couleurs préférées. Découpe-la et colle-la sur un carton mince. Attache un petit élastique et fais-la sauter.



Les araignées

Tu as sans doute déjà vu une araignée? Elles sont reconnues pour les magnifiques toiles qu'elles tissent.

Veux-tu, on va les observer et apprendre à les connaître un peu plus?

L'araignée est différente des autres insectes tel le papillon, la mouche, etc... Parce que, tout d'abord, elle a **8 pattes**.

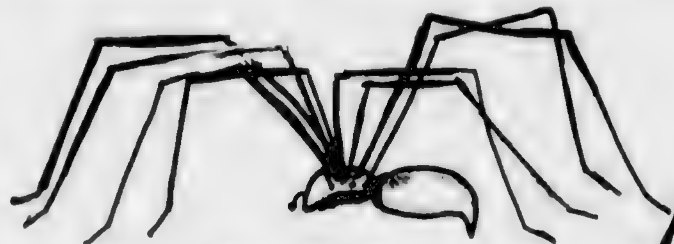
Son corps est différent aussi car il n'a que deux parties; la tête et l'abdomen. (Les autres insectes ont une troisième partie entre la tête et l'abdomen, appelée le thorax.) L'abdomen de l'araignée est dodue (rond et gros).

L'araignée est différente encore car elle n'a pas d'antennes. Il est aussi intéressant de noter que la plupart des araignées ont **8 yeux**. Pas étonnant qu'elle se sauve si vite dès que nous approchons!

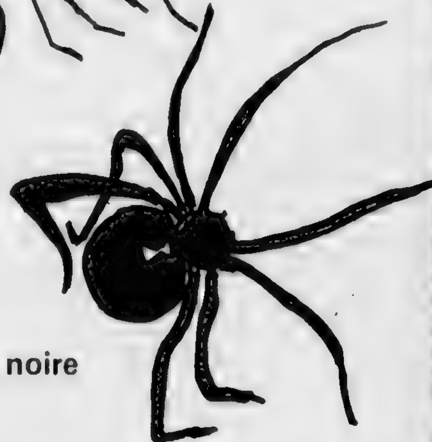
La plupart des araignées se ressemblent mais ont également des différences. Certaines sont grosses, velues, ont les pattes plus longues que d'autres. En voici quelques-unes:



Araignée à croix



Araignée bigle



La veuve noire

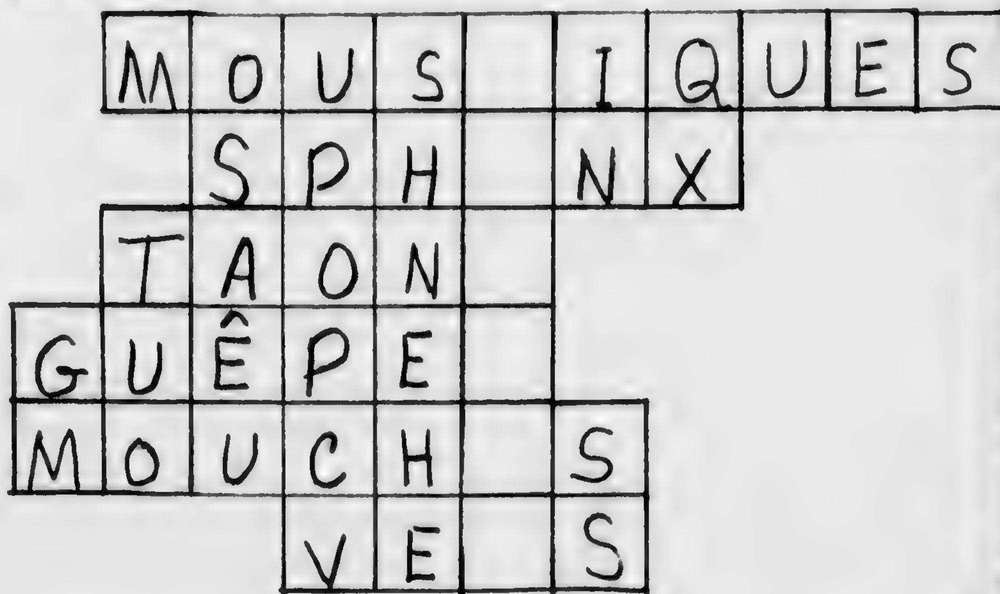
Peuvent-elles être nuisibles?

Quelques-unes le sont. L'araignée appelée la "veuve noire" (son corps est rond et noir) peut mordre et empoisonner sa victime. Heureusement, elles sont assez rares.

Sont-elles utiles?

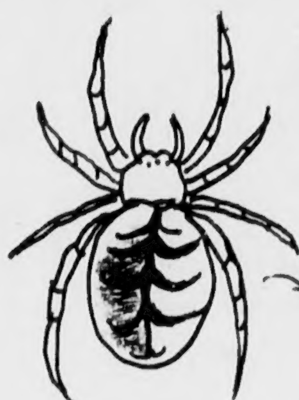
Oui, bien sûr! Elles mangent des insectes qui nous sont nuisibles.

Si tu complètes les noms de ces insectes nuisibles, tu trouveras le travail que fait l'araignée.



Leurs magnifiques toiles:

Il y a différentes sortes d'araignées et elles tissent leurs toiles de différentes façons. En voici quelques-unes. En as-tu déjà admirées de très près? N'est-ce pas qu'elles sont belles?



Araignée-triangle

toile triangulaire



toile circulaire

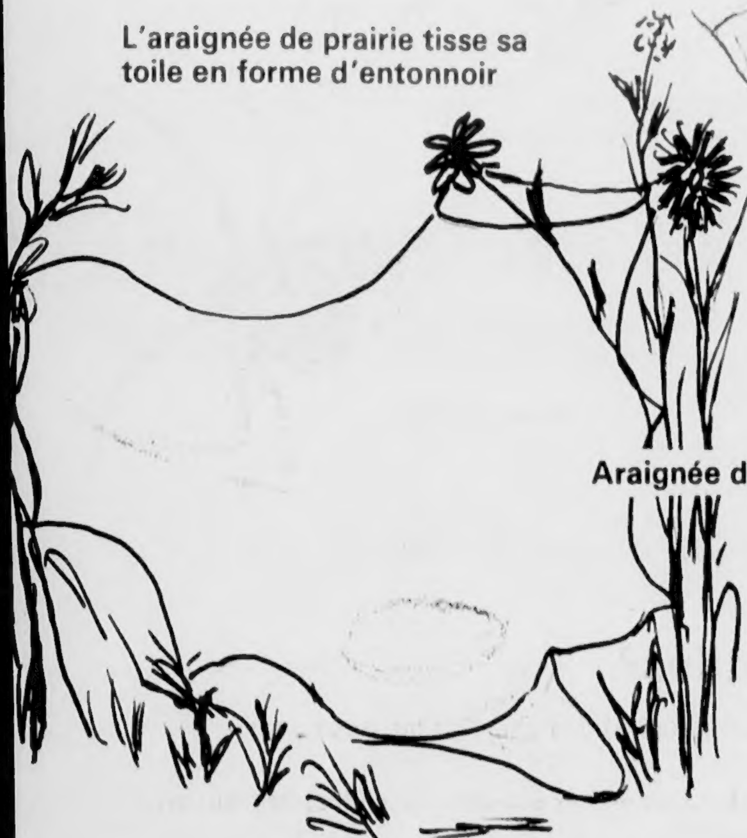


Araignée de jardin



La tarentule vit sous terre.

L'araignée de prairie tisse sa toile en forme d'entonnoir



ou sous forme de hamac

Araignée de prairie



Les araignées les plus grosses



Il existe au Brésil des araignées géantes qui mesurent plus de 25 centimètres quand elles allongent leurs pattes. Elles sont aussi grandes qu'un frisbee!

SAVAIS-TU QUE LA FINE SOIE QUE LES ARAIGNÉES tissent nous est également utile. Elle a la particularité de s'étirer énormément. On s'en sert pour faire des téléscopes.



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gàgnant est choisi parmi tous les membres.

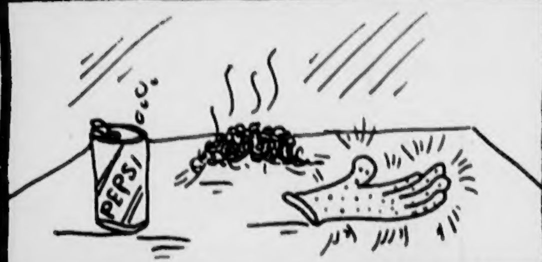
Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

Maintenant que tu connais mieux l'araignée, tu sauras l'observer dans son travail et surtout ne la maltraite pas. Elle est importante dans la nature.

Les histoires cochonnes par Cyril et Bruce
avec Grognon et M.Labottine





Professeur
à temps partiel

pour l'École d'immersion pré-maternelle de St. James-Assiniboia, 3 jours par semaine, doit être compétent(e) en éducation préscolaire.
837-3041

Coordonnateur(trice)
de travaux pratiques en sciences

Tâches:
- voir à la préparation, au déroulement et à l'évaluation des travaux pratiques en laboratoire;
- assurer la mise au point des protocoles expérimentaux et le renouvellement du matériel de laboratoire en collaboration avec les professeurs responsables.

Charge de travail:
- quatre (4) laboratoires (chimie et sciences biologiques de 1er cycle).

Entrée en fonction:
- le 1er septembre 1984.

Qualifications requises:
- Bacc. spécialisé en biochimie ou en microbiologie.

Nature du contrat:
- poste régulier (en vue de la permanence).

Traitement:
- selon la Convention collective (min. 22 000$).

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet avant le 1er mai 1984 à:



J. A. Fernand Girard
Doyen des arts et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg, Manitoba
R2H 0H7 (204)233-0210

AU COEUR DE LA VILLE

Diaporama gratuit en français

Action Retraite Manitoba présentera en français un diaporama de voyages autour du monde qui intéressera particulièrement les gens du troisième âge. Les présentations auront lieu de 13h30 à 14h30 les mardis 27 mars et premier mai au 210, rue Masson. Pour de plus amples renseignements, contacter:

Action Retraite Manitoba Inc.
21e étage, 185, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G4
Téléphone: **942-8618**

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG



LE CANADA
une ville à la fois



325 dollars suffisent pour prendre le train du Canada... d'un océan à l'autre.
Le CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail vous offre 30 jours de voyages illimités partout où va VIA Rail, de l'Atlantique au Pacifique. Si vous êtes âgé de 12 à 22 ans, voici une occasion en or de découvrir le Canada... une ville à la fois.

Si votre budget est serré ou si vous désirez vous concentrer sur une région du Canada en particulier, il existe des CANRAILPASS régionaux de plus contre durée et moins coûteuses.
Par exemple, 8 jours de voyages illimités dans le corridor Québec/Windsor ne coûtent que 85 dollars.

Avec le CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail, vous voyez le pays sous son plus beau jour, c'est-à-dire d'un train. Traversez le Canada d'un océan à l'autre ou bien prenez la clef des champs.

Si un coin vous intéresse, vous pouvez descendre et explorer. Et quand vous aurez envie de repartir, vous reprendrez le train vers la ville suivante ou vous reviendrez sur vos pas. C'est simple comme bonjour. Aucune expérience-voyage vous offre tant pour si peu en 30 jours que le CANRAILPASS Jeunesse de 30 jours.

Le CANRAILPASS Jeunesse vous fera connaître la grande expérience-voyage de votre vie. Renseignez-vous aujourd'hui même au bureau VIA Rail de votre localité ou auprès d'un agent de voyages.

8 jours	15 jours	22 jours	30 jours	
N/A	N/A	220$ 300$*	235$ 325$*	Partout au Canada
N/A	145$ 185$*	170$ 210$*	N/A	Au Canada, à l'est de Winnipeg
N/A	145$ 185$*	160$ 205$*	N/A	Au Canada, à l'ouest de Winnipeg
85$	105$	N/A	N/A	Corridor Québec/Windsor

*** Valable du 1er juin au 30 septembre 1984. Les voyages peuvent commencer ou se terminer durant cette période. Valable pour autres voyages durant le reste de l'année, jusqu'au 15 décembre, à l'exception de la période du Jeudi Saint au Lundi de Pâques.**

Le CANRAILPASS Jeunesse permet au détenteur de voyageur en voiture coach. Les places en Superconfort, voiture club ou voiture-lits, de même que les repas, peuvent être obtenus sur paiement des frais supplémentaire appropriés.

On doit se procurer un billet pour chaque voyage au bureau de VIA. Pour certains trains, il est nécessaire de réserver son siège à l'avance. Aucune autre paiement ne sera réclamé après l'achat du CANRAILPASS Jeunesse.



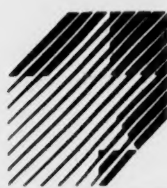
Transports Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Transport Canada
Lloyd Axworthy, Minister



Épargnez 25% avec le nouveau CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail!





PARTICIPEZ AU PREMIER CONCOURS ANNUEL DES PRIX D'EXCELLENCE DU CANADA

EN PRODUCTIVITÉ, INNOVATION ET DESIGN.

Le gouvernement canadien vient de créer un tout nouveau concours pour récompenser de façon remarquable les entreprises, industries et individus faisant preuve d'idées et de techniques innovatrices propres à rendre le Canada encore plus compétitif sur les marchés mondiaux, pour le plus grand bien de chacun de nous.

Les Prix d'excellence du Canada seront l'objet d'une manifestation annuelle prestigieuse soulignant les réalisations exceptionnelles des lauréats dans leurs domaines respectifs. L'attention et la publicité qui entoureront les prix sensibiliseront l'opinion publique à l'importance de la productivité, de l'innovation, de la commercialisation, de l'esprit d'initiative et des transferts de technologie dans l'entreprise et l'industrie.

Les cinq catégories

1 Prix de productivité:

pour des réalisations importantes en vue d'améliorer la productivité.

Le plus grand honneur du concours. Le récipiendaire devra avoir combiné, dans la mesure du possible, les éléments de toutes les autres catégories. Le prix récompense les améliorations apportées à la productivité par une utilisation efficace de la main-d'œuvre, des capitaux, de la technologie et de l'innovation.

Critères d'admissibilité

- Les améliorations à la productivité doivent avoir été réalisées principalement au Canada par une société canadienne.
- Les réalisations doivent avoir joué un rôle important dans l'atteinte des objectifs globaux de l'entreprise et contribué à la productivité et à la compétitivité du Canada.
- Les réalisations doivent résulter d'un effort soutenu de l'entreprise pour augmenter sa productivité.
- Les réalisations exceptionnelles doivent avoir été accomplies au cours des trois dernières années.

2 Prix de l'innovation:

pour l'application innovatrice d'une technologie.

Ce prix est accordé à une innovation ayant obtenu un succès commercial. L'originalité de l'application de la technologie, ses effets sur le rendement et le succès obtenu sont plus importants que la technologie elle-même.

Critères d'admissibilité

- Ce concours est ouvert à toute société canadienne.
- Les produits, procédés et systèmes de production doivent être d'origine et de fabrication canadienne, mais pas nécessairement les technologies utilisées.
- Les produits et procédés doivent être sur le marché depuis au moins un an.

3 Prix de commercialisation:

pour la commercialisation innovatrice d'un nouveau produit, procédé ou service.

Ce prix est décerné à l'entreprise canadienne qui a exploité avec succès un nouveau créneau commercial ou considérablement augmenté sa part du marché en lançant un produit, un procédé ou un service nouveau ou amélioré.

Critères d'admissibilité

- Toute entreprise canadienne ayant commercialisé avec succès un produit, un procédé, un service nouveau ou amélioré.
- Le produit, procédé ou service doit être sur le marché depuis au moins un an et avoir été mis au point au cours des trois dernières années.
- L'entreprise doit avoir utilisé des méthodes innovatrices pour pénétrer un nouveau marché ou s'implanter davantage dans un marché existant.

4 Prix des entrepreneurs:

pour les réalisations exceptionnelles d'une petite ou d'une moyenne entreprise canadienne.

Ce prix récompense les réalisations exceptionnelles dans le lancement, l'acquisition ou la réorganisation en profondeur d'une entreprise commerciale en faisant preuve d'un leadership, d'une audace et d'une créativité remarquables. Le prix souligne l'esprit d'entreprise dans l'innovation de produits, de procédés, de technologies ou de services nouveaux; dans la création de concepts de design, de production ou de commercialisation exceptionnels; ou dans la réalisation d'importantes améliorations de la productivité ou des méthodes de gestion.

Critères d'admissibilité

- Tout propriétaire-directeur d'entreprise canadienne autonome réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de dollars.
- Les entreprises doivent œuvrer dans les secteurs de la fabrication, de la transformation, du tourisme ou des services.
- Les réalisations soumises doivent avoir eu lieu principalement au Canada au cours des cinq dernières années.

5 Prix du transfert de technologie:

pour les travaux exceptionnels réalisés dans les domaines du transfert, de l'adaptation ou de l'exploitation commerciale de nouvelles technologies.

Ce prix veut souligner que l'application est un aspect de l'activité scientifique tout aussi important que l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques. Il s'adresse tant aux individus qu'à des groupes.

Critères d'admissibilité

- Tout scientifique, ingénieur ou équipe de diverses disciplines oeuvrant dans l'industrie, en milieu universitaire ou dans un organisme public ayant contribué à l'application de nouvelles technologies dans l'industrie canadienne.
- La technologie transférée peut provenir de n'importe quel inventeur et être de n'importe quelle origine nationale.
- La contribution de l'initiateur et du récipiendaire doit être clairement indiquée.

Comment participer

Pour fins d'évaluation et d'exposition, les travaux doivent être exécutés sur des planches rigides (quatre au maximum) de 400 x 560 mm. Ils peuvent comprendre des feuilles dactylographiées, des illustrations et des photographies. La documentation connexe et les documents confidentiels, selon le cas, doivent être présentés sous forme reliée. Les articles en trois dimensions ne sont pas acceptés.

Les inscriptions doivent mentionner le nom de la société et celui d'un représentant, le numéro de téléphone, l'adresse au complet et la catégorie.

Les participants doivent s'assurer que les brevets et les dessins industriels sont déposés et qu'on a respecté la propriété, les normes de sécurité et les aspects juridiques.

Jury

Un jury distinct examinera les candidatures pour chaque prix. Les Prix d'excellence et du mérite seront déterminés par le grand jury. Les juges seront choisis dans l'industrie privée par le biais d'associations commerciales œuvrant dans le domaine de chaque prix. Les prix seront présentés le 25 mai 1984.

Date limite d'inscription:
le 13 avril 1984
Envoyer les travaux à:
Direction générale des prix et du design
MEIR — Ottawa, K1A 0H5
Service de messagerie:
110, rue O'Connor
5e étage
Ottawa (Ontario)

Adresser les demandes de renseignements aux bureaux régionaux ou téléphoner à (613) 992-4496 ou 992-5006 (Ottawa)

Les bonnes idées qui vous ont déjà rapporté peuvent maintenant vous faire gagner.

Edward C. Lumley
Ministre
Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Canada